

ALGÉRIE-ITALIE
Oran : signature de trois accords entre Sonatrach et le Groupe italien ENI

P. 4

ALGÉRIE-FMI-BM
Réunions de printemps de la BM et du FMI du 18 au 22 avril à Washington

P. 6

ALGÉRIE-FMI
Le FMI relève fortement ses prévisions de croissance pour l'Algérie

P. 6

ALGÉRIE-CANADA
M. Kaouane reçoit l'ambassadeur du Canada : l'excellence des relations bilatérales soulignée

P. 5

La BM table sur une «reprise rapide» de la croissance en 2018



La croissance en Algérie devrait «reprendre rapidement» en 2018 sous l'effet notamment des nouvelles mesures budgétaires relatives au financement de l'investissement, a indiqué lundi le groupe de la Banque mondiale. «La croissance devrait reprendre rapidement en 2018 par suite du processus d'expansion budgétaire» et s'établir à 3,5% contre 2,1% en 2017, souligne la BM dans son rapport de suivi de la situation économique de la région Mena, publié à la veille des réunions de printemps des institutions de Bretton Woods. Dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié en janvier, la BM avait tablé sur une croissance de 2,2% en 2017 et de 3,6% en 2018. Le groupe de la Banque mondiale précise que le ralentissement enregistré en 2017 comparé au taux de 3,3% réalisé en 2016, a essentiellement tenu à la faiblesse des résultats affichés par la production des hydrocarbures qui toujours, selon les estimations, auraient diminué de 1,4% l'année dernière ce qui contraste fortement avec le dynamisme observé au premier trimestre de l'année.

P. 6



PARLEMENT

Le président de l'APN salue les réalisations accomplies par l'Algérie sous la direction du Président Bouteflika

P. 3

FINANCE ISLAMIQUE : Les autorités disposées à encourager les transactions financières hors usure ou «riba»

P. 7

MESURES DE PROTECTION DE L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE

Le FCE et l'UGTA «préoccupés» par l'attitude de l'UE

P. 6

SANTÉ

ARRÊT CARDIAQUE : Les bons gestes pour sauver des vies

P. p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS/ SANCTIONS: 4 matchs à huis clos pour le MCO, dossier ouvert pour JSK-MCA

P. 21

COMMERCE

Délai de 6 mois renouvelable aux fabricants d'arômes pour répondre aux besoins nationaux

P. 7

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

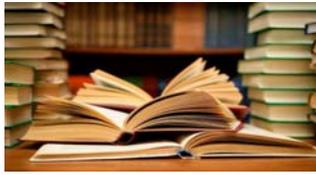
Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

P. 24

VENREDI À LA SALLE AFRIQUE
Lancement de la manifestation
«L'année de Doudou Baïssa»

A l'occasion de la célébration de la Journée du savoir et sous le thème «Doudou Baïssa, serviteur du savoir et homme de l'unité nationale», l'Assemblée populaire communale de Sidi M'hamed en collaboration avec le complexe

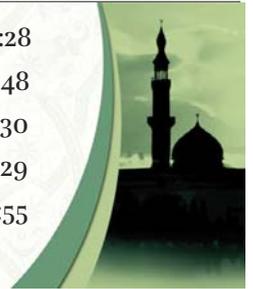
«Etawfik», procédera vendredi 20 avril à partir de 16h30 à la salle Afrique, au lancement de la manifestation «L'année de Doudou Baïssa pour l'activité scientifique, la créativité culturelle et le travail de charité».



Horaire des prières

Mercredi 1er Chaâbane 1439

Fajr	04:28
Dohr	12:48
Asr	16:30
Maghreb	19:29
Isha	20:55



CET APRÈS-MIDI À L'ESSS
Rencontre nationale des
directeurs des agences
Casnos



Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Mourad Zemali, présidera cet après-midi à partir de 13h30, à l'École supérieure de la Sécurité sociale, l'ouverture des travaux de la rencontre nationale des directeurs des agences de wilayas de la Caisse nationale de la sécurité sociale des non-salariés (Casnos).

RESSOURCES EN EAU
Necib le 21 avril à Guelma

Le ministre des Ressources en eau, M. Hocine Necib, effectuera samedi 21 avril, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Guelma.



AFFAIRES RELIGIEUSES
Mohamed Aïssa
à Batna



Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, M. Mohamed Aïssa, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Batna. A cette occasion, le ministre présidera l'ouverture du colloque national sur «Le rôle de l'institution religieuse dans la consolidation de la sécurité intellectuelle et de la cohésion sociale», au niveau de la faculté des sciences islamiques.

CE MATIN À EL-HARRACH
Rencontre sur «La situation
de l'éducation pendant
la guerre de libération»

Sous le patronage du ministère des Moudjahidine et dans le cadre du 173e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», le Musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h à l'École supérieure des sciences de l'aliment et industries agroalimentaires (ESSAIG) d'El Harrach (Alger), une rencontre qui portera sur «La situation de l'éducation en Algérie pendant la Guerre de libération».

CE MATIN AU SIÈGE DE L'ANCA
Conférence sur «Le
commerce électronique»

L'Association nationale des commerçants et artisans (ANCA), organise ce matin à partir de 10h30 en son siège (cité 444 logements Saïd-Hamdine), une conférence qui portera sur "Le commerce électronique : Du local au mondial".

LE 1ER MAI À L'OPÉRA
D'ALGER
Hommage à
Didier Lockwood

A l'occasion de la Journée internationale du jazz, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, rendra hommage à Didier Lockwood, mardi 1er mai à partir de 19h, lors d'un concert exceptionnel animé par Jean Marie Ecaï.



Météo



	Max	Min
Alger	19°	09°
Oran	23°	11°
Annaba	19°	11°
Béjaïa	18°	08°
Tamanrasset	32°	16°

CE MATIN À L'OREF
Conférence
de presse

Dans le cadre de la coopération algéro-européenne, une conférence de presse sera organisée ce matin à partir de 10h au restaurant El Boustane-Bois des Arcades (Riadh El Feth), à l'occasion du lancement du programme de promotion en faveur de la viande bovine européenne sur le marché algérien.



Profitez de la semaine
du savoir avec le plan
promo 90 de Mobilis



À l'occasion de la journée du savoir, Mobilis lance un nouveau plan promotionnel «Plan 90», destiné à ses clients prépayés, valorisant ainsi la pédagogie, grâce à un accès gratuit et illimité à l'encyclopédie universelle Wikipédia. Les anciens et nouveaux abonnés prépayés, auront la possibilité d'adhérer à un nouveau plan promotionnel riche en options à seulement 90 DA ! permettant de bénéficier en plus de la communication illimitée vers Mobilis, d'un bonus de 200 DA vers tous les réseaux en national et d'un accès illimité à Wikipédia, et cela pendant 24 heures, en utilisant simplement la formule *600#. Mobilis informe, que la durée de la promotion est de 7 jours à partir du 16 Avril.

ESAA
Formation sur
«La filialisation
et les relations
groupes/filiales»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI), organise aujourd'hui et demain, à l'École supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammadia, (Pins-Maritimes, Alger), un séminaire-atelier sur «La filialisation et les relations groupes/filiales». L'organisation des entités juridiques économiques sous forme d'entreprises ou de sociétés s'avère parfois très étroite et trop réduite pour encadrer et prendre en charge les activités qui atteignent ou dépassent un certain niveau d'expansion de diversité ou de complexité et de capitaux qui dépassent un certain volume. Ainsi beaucoup d'entités ont adopté le mode d'organisation sous forme de groupe et de filiales. L'objectif de notre séminaire est de permettre aux managers impliqués ou qui comptent s'impliquer dans ce genre d'organisation, de connaître et maîtriser les procédés opérationnels de filialisation ainsi que les principes et règles fondamentaux des relations groupes/ filiales.



AVEC HAYA! MUSIC
Accédez à toute la musique
du monde gratuitement
sur votre mobile

Ooredoo, leader technologique et constamment à l'écoute de ses clients, lance une offre promotionnelle sur la première application de streaming musical en Algérie «Haya! Music ». En effet, les clients Ooredoo souscripteurs aux recharges MAXY Hadra à partir de 1000 DA, MAXY Internet et Super MAXY pourront profiter d'un mois d'utilisation gratuite du service Haya! Music et auront ainsi l'opportunité d'accéder à toute la musique du monde gratuitement et directement sur leur mobile pendant 30 jours. Haya! Music permet aux mélomanes d'écouter librement les styles musicaux de leur choix grâce à un riche et large répertoire musical, allant du Chaabi au Raï en passant par l'Andalou, l'Oriental et l'Occidental. Mieux encore, le client peut chercher, en un seul clic, son artiste préféré et accéder à ses chansons, ses albums et sa discographie complète et élaborer la playlist des titres de son choix. Hors Maxy, les clients Ooredoo peuvent profiter de l'expérience musicale inédite proposée sur Haya! Music en choisissant l'une des deux formules : souscription hebdomadaire à seulement 100 DA et souscription mensuelle à 350 DA.



PARLEMENT

Le président de l'APN salue les réalisations accomplies par l'Algérie sous la direction du Président Bouteflika

Le Président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja a salué, hier à Alger, les réalisations accomplies par l'Algérie sous la direction du «promoteur de la réconciliation nationale et des réformes et garant du processus de l'édification nationale», le Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika.

Dans une allocution prononcée, lors de la Journée parlementaire sur «le rôle des secteurs du Transport et de la Poste et des Télécommunications dans le développement économique», M. Bouhadja a indiqué que «le devoir interpelle notre mémoire collective à évoquer le parcours du Moudjahid Abdelaziz Bouteflika, promoteur de la réconciliation nationale et des réformes, initiateur de la sécurité et de la quiétude et garant du processus de l'édification et du développement».

«Le président Bouteflika auquel le peuple a renouvelé, il y a quatre ans, la confiance pour poursuivre le processus de construction et d'édification, a réussi, grâce aux lois de la Concorde civile et de la Réconciliation nationale plébiscitées par le peuple, à éteindre le feu de la Fitna qui a failli emporter tout le pays», a-t-il ajouté.

La sécurité retrouvée, l'Algérie s'est transformée «en grands chantiers de réforme de plusieurs secteurs en réponse aux attentes du peuple, et non pas sous des pressions extérieures, a souligné M. Bouhadja, af-



firmant que la révision de la Constitution en 2016 a permis la consolidation des libertés et les fondements de l'Etat, outre la consécration de la dimension amazighe dans l'identité nationale en soutien à la cohésion de la patrie et du peuple».

Evoquant la célébration de la Journée du Savoir (Yaoum El Ilm), le président de l'APN a déclaré, au sujet du pionnier de la réforme nationale, Cheikh Abdelhamid Ibn Badis, qu'«il a su défendre la langue arabe et la culture nationale durant le colonialisme qui a œuvré, par tous les moyens, à l'acculturation du peuple algérien et à l'oblitération de son identité nationale» et qu'«il était conscient de la

cohabitation naturelle entre les dimensions amazighe et arabe du peuple algérien». Pour M. Bouhadja, continuer à célébrer cette Journée c'est aller de l'avant sur la voie de l'acquisition du savoir, véritable locomotive du développement, et témoigner la reconnaissance à la famille de l'Education pour son rôle «dans la formation de générations aptes à être au diapason de l'époque en leur permettant la maîtrise des langues étrangères et des technologies modernes et en les préservant des risques de l'extrémisme».

Pae ailleurs, M. Bouhadja a indiqué que l'organisation de la Journée parlementaire vise à mettre en exergue les efforts consentis pour que

les secteurs de la Poste, des Télécommunications et des Transports deviennent «une importante source» de revenu national, rappelant l'adoption récente du projet de loi relatif au commerce électronique et le projet de loi définissant les règles générales relatives à la poste et aux communications électroniques, ce qui permettra de suivre la dynamique que connaît ce secteur sensible. A noter qu'une minute de silence a été observée, avant le début des travaux de cette rencontre, en hommage aux victimes du crash de l'avion militaire, survenu le mercredi dernier à Boufarik (Blida), et qui a fait 257 morts.

A ce propos, le président de l'Assemblée a également exprimé son admiration et sa reconnaissance au peuple algérien pour son sursaut de solidarité et l'esprit d'entraide dont il a fait preuve suite à cet accident, et qui dénotent de son authenticité et de ses valeurs de cohésion, saluant les sacrifices de l'Armée nationale populaire (ANP) bouclier de la patrie et garant de sa sécurité et de son unité.

CONSEIL DE LA NATION : Mme Feraoune présente le projet de loi relatif à la Poste et aux communications électroniques



La ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Feraoune a présenté hier un exposé sur le projet de loi définissant les règles générales relatives à la Poste et aux communications électroniques, devant les membres du Conseil de la nation, lors d'une séance plénière présidée par M. Abdelkader Bensalah.

La ministre a indiqué que le texte de loi, adopté le 20 février dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN), «est venu adapter les cadres législatifs et réglementaire aux développements juridiques et technologiques, et ce 17 après sa promulgation et compte tenu de l'expérience acquise à travers son application».

Les dispositions nouvellement introduites revêtent «un caractère stratégique et économique», a expliqué Mme Feraoune, soulignant l'importance d'élargir le champ d'application de la loi au-delà des réseaux de télécommunications qui constituent le support matériel des échanges pour inclure les ressources et les services ainsi que la valeur ajoutée transmise à travers ces réseaux». La ministre a précisé que la substitution du terme télécommunications par les communications électroniques vise à «valoriser cet élargissement et à mettre la législation algérienne au diapason de l'évolution des législations du monde». Cet élargissement, ajoute-t-elle, a pour objectif «de garantir un meilleur encadrement de l'activité des opérateurs et de prendre en charge les aspects liés aux ressources et services fournis à travers les réseaux en matière d'utilisation et d'équipements».

Pour rappel, le texte de loi fixe les conditions à même de développer et fournir des services de poste et de télécommunications de «qualité», les conditions générales de leur exploitation par les opérateurs et définit en outre le cadre institutionnel d'une Autorité de régulation, «autonome et indépendante». Cette loi s'applique aux «activités postales et de télécommunications, et ce, y compris la télédiffusion et la radiodiffusion en ce qui concerne la transmission, l'émission et la réception à l'exclusion du contenu des activités audio-visuelles et des médias électroniques au sens de la loi organique n 12-05 du 18 safar 1433 correspondant au 12 janvier 2012 relative à l'information».

La loi stipule que les activités de la poste et des télécommunications «sont soumises au contrôle de l'Etat», qui veille dans le cadre des prérogatives attachées à ses missions générales à «la définition et l'application des normes d'établissement et d'exploitation des différents services».

L'Etat veille également à la «sécurité des réseaux de télécommunications, à la continuité et à la régularité des services offerts aux publics, au respect des règles d'une concurrence loyale entre les opérateurs et à l'égard des usagers et clients, à la fourniture conforme aux prescriptions légales et réglementaires du service universel, au respect des prescriptions exigées en matière de défense nationale et de sécurité publique, au respect des principes de la morale, au respect, par les opérateurs, de leurs obligations légales et réglementaires».

La loi énonce, en outre, que l'Etat, dispose, dans le cadre de ses prérogatives de contrôle de la poste, de «l'usage exclusif du territoire postal et en assure l'exploitation par des opérateurs selon les conditions et modalités d'exploitation définies par les dispositions de cette loi». Dans le cadre de ses prérogatives de contrôle des télécommunications, l'Etat «exerce, conformément aux dispositions constitutionnelles, de la souveraineté sur l'ensemble de son espace hertzien et de l'usage exclusif du spectre des fréquences radioélectriques».

APS

TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS : Zaalane : « Nécessité de parachever l'ensemble des projets programmés »

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane, a affirmé, hier à Alger, que son département s'employait à la mise en œuvre de tous les projets programmés et le parachèvement des programmes en cours de réalisation, dans une démarche tendant à contribuer au développement de l'économie nationale et à satisfaire les exigences et aspirations des citoyens. Exposant la situation du secteur des travaux publics et des transports devant la Commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a mis l'accent sur l'importance des projets réalisés visant l'amélioration de la vie quotidienne des citoyens, renouvelant, par la même occasion, la disposition de son département ministériel à parachever la réalisation de l'ensemble des projets programmés.

La rencontre a permis au ministre de mettre en avant les objectifs stratégiques des projets conduits par son secteur, des projets qui visent la satisfaction des besoins en terme de transport des personnes et des marchandises et la préservation et la modernisation des réseaux d'autoroutes et de voies ferrées existants. Présentant le bilan des réalisations du secteur des travaux publics pour la période 1999-2018, M. Zaalane a fait état de la réalisation de 24.000 Km de nouvelles routes, la modernisation et la maintenance de 73.000 Km de routes et 1.507 ouvrages d'art à travers le territoire national. Le ministre a indiqué, dans le même sens, que 19 ports et abris de pêche avaient été réalisés, en sus de 31 pistes d'atterrissage et 20



trémies, ajoutant que la longueur du réseau national des autoroutes s'élevait à 126.900 Km.

Abordant le réseau de voies ferrées, le premier responsable du secteur a annoncé la réception et la mise en service de nouvelles lignes, d'une longueur de 2.400 km dont 562 km de lignes électrifiées, contre 1.800 km en 1999, a-t-il précisé. Le ministre a rappelé, dans ce cadre, l'acquisition de 64 nouveaux trains, 17 autorails de transport régional et l'entrée en service de 60 automotrices. Pour ce qui est du transport urbain, M. Zaalane a rappelé la réception des nouvelles extensions du métro d'Alger, dont celles d'El Harrach en 2017 et de Ain Naadja et Place des Martyrs récemment. Par ailleurs, le ministre a fait état de la réception de 81 gares routières sur un total de 112 projets inscrits, l'entrée en service de 74 autres, outre la réhabilitation et le développement des entreprises publiques économiques (EPE) de transport des voyageurs inter-wilayas. S'agissant de l'autoroute Est-Ouest, M.

Zaalane a affirmé que les travaux d'installation des équipements nécessaires, du matériel de télésurveillance, des réseaux d'urgence et de la radio FM et des panneaux électroniques seront finalisés fin 2018.

Concernant le transport via tramway, quatre nouvelles lignes ont été mises en service au niveau d'Alger, Oran, Constantine et Sidi-Bel-Abbes, a fait savoir le ministre, soulignant la réhabilitation et la mise en service de 10 unités de téléphérique à Alger, Blida, Tlemcen, Skikda et Constantine. Evoquant le transport maritime, M. Zaalane a précisé que le programme d'investissement prévoit l'acquisition de 26 navires commerciaux qui s'ajoutent à 10 autres mis en service, soutenant que le but était de revoir à la hausse le quota des entreprises nationales sur le marché du transport maritime, jusqu'à 25% à moyen terme. Il a fait également état de l'acquisition d'un car-ferry d'une capacité de 1.800 passagers et 600 véhicules.

Pour ce qui est du transport aérien, le ministre a annoncé l'acquisition de 16 avions dont 8 Boeing, 3 Airbus et 3 de type ATR. L'enveloppe globale consacrée au parachèvement des projets du secteur s'élève à 10,248 milliards DA, a indiqué le ministre, précisant que son secteur s'attachait à mettre en place une stratégie prometteuse en matière de numérisation, en vue de moderniser les services à travers la création d'un portail électronique de services publics proposant plus de 50 prestations.

Le ministre a réitéré enfin l'attachement de son département à renforcer la formation dans le secteur des travaux publics et des transports.

ALGÉRIE-MALI Le ministre malien du Pétrole souhaite une présence «active» de Sonatrach dans son pays



Le ministre malien des Mines et du Pétrole, Tiémoko Sangaré, a fait part au ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, de son souhait d'une présence «active» de Sonatrach au Mali, a indiqué hier le ministère de l'Énergie dans un communiqué. Lors de la rencontre tenue entre M. Guitouni et son homologue malien en marge des 11èmes Journées scientifiques et techniques de Sonatrach (JST 11), organisée du 16 au 19 avril à Oran, M. Sangaré «a souligné la grande expérience de l'Algérie dans le domaine des hydrocarbures et a exprimé son souhait d'avoir des relations de coopération plus intenses et une présence active de Sonatrach au Mali», précise le communiqué.

Les entretiens entre les deux ministres ont porté sur l'examen de l'état des relations de coopération entre l'Algérie et le Mali, qualifiées de «bonnes» et «historiques», et sur les perspectives de leur renforcement dans les domaines de l'énergie, notamment les hydrocarbures (recherche et exploration au Mali), note la même source. A cet effet, le ministre malien «a rendu un grand hommage au Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, qui a connu le Mali durant la guerre de libération», ajoute le communiqué. Il a également exprimé ses condoléances et celles du Président malien au peuple algérien suite au tragique crash d'un avion militaire survenu mercredi dernier à Boufarik (Blida) qui avait fait 257 morts. Pour sa part, M. Guitouni a exprimé la disponibilité de l'Algérie à établir une coopération mutuellement bénéfique avec le Mali dans le domaine des hydrocarbures et de la formation.

ALGÉRIE-ITALIE Oran: signature de trois accords entre Sonatrach et le Groupe italien ENI

Trois accords ont été signés, hier à Oran, entre Sonatrach et le Groupe italienne ENI, en marge des 11èmes Journées scientifiques et techniques (JST 11).

Les documents ont été signés par le Président directeur général de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et le Président directeur général de la compagnie italienne, Claudio Descalzi, en présence des cadres supérieurs des deux entreprises.

Il s'agit d'un accord portant sur la réalisation d'un gazoduc reliant deux unités de production du bassin Berkine, dans le sud du pays, Lajmat Bir Roud (BRL) et Menzel Lejmat Est (MLE).

Cette opération va permettre, selon les explications des responsables de la Sonatrach, de produire quotidiennement un excédent de plus de 7 millions de standard mètres cubes en gaz.



La pose du gazoduc sera réalisée par une filiale de Sonatrach, au cours de 2018. Sa mise en exploitation est prévue pour 2020.

Le deuxième document est un accord de synergie et de principe de négociation pour regrouper les

compétences des ces deux unités. Les deux compagnies pétrolières activeront en association pour réduire les coûts de divers travaux de maintenance et autres. Cette opération vise à réduire ces coûts à hauteur de 50 millions USD annuel-

lement. Le troisième accord concerne le développement du segment Recherche et Développement, dans le cadre des actions de partenariat entre les deux parties, notamment dans le domaine des énergies renouvelables.

LA 11E ÉDITION DES JST DE SONATRACH À ORAN : Le ministre de l'Énergie reçoit une délégation irakienne

Le ministre de l'Énergie Mustapha Guitouni a reçu, lundi soir à Oran, une délégation irakienne prenant part à la 11ème édition des Journées scientifiques et techniques de Sonatrach (JST). Les entretiens ont porté sur les voies de

renforcement de la coopération entre les deux pays en matière d'énergie et d'hydrocarbures. Pour rappel, le ministre de l'Énergie avait récemment effectué une visite en Iraq, qui a été sanctionnée par la signature d'un procès-

verbal de coopération entre les deux pays. Cette édition, initiée par le Groupe Sonatrach, durera quatre (4) jours, sous le thème «Innovation et Partenariat dans un contexte de transition énergétique».

ALGÉRIE-ITALIE Les potentialités de l'Algérie en matière de production gazière sont prometteuses (PDG ENI)

Le Président directeur général du Groupe italien Eni, Claude Descalzi, a estimé mardi à Oran que les potentialités de l'Algérie en matière de production gazière étaient «promet-

teuses». «L'Algérie dispose d'un important potentiel gazier. Elle a un avenir prometteur en la matière», a souligné Claude Descalzi, dans une déclaration à la presse, à l'issue de la céré-

monie de signature de trois accords de partenariat et d'investissement avec le groupe pétrolier Sonatrach.

Ce riche potentiel en gaz nécessite d'être, de plus en plus, exploité, a-t-il ajouté, estimant que toutes les conditions sont réunies pour lancer d'importants investissements.

A ce titre, le responsable d'Eni a indiqué que son Groupe compte accroître le volume de ses investissements en Algérie, en partenariat avec la Sonatrach, signalant que ceux-ci étaient de l'ordre de 600 millions d'euros en 2017.

«Nous sommes engagés à aller vers de multiples opérations de partenariat et d'investissement avec la Sonatrach, notamment dans l'exploration du gaz et du pétrole dans les couches profondes», a ajouté M. Descalzi, assurant que l'Eni fournira un apport technologique pour mieux explorer ce potentiel. Pour

le pétrole, l'Eni produit, en partenariat avec Sonatrach, quelques 5.000 barils/jour. Elle compte augmenter cette production à environ 100.000 barils/jour, dans les années prochaines.

Au niveau du bassin Berkine, où l'Eni est présente dans le cadre du partenariat avec Sonatrach-Alnaft, ce champ devra rentrer en production dans deux ans pour un contrat d'exploitation de 15 années, selon le même responsable italien qui table sur une récupération de 60 millions de barils. Le même responsable a ajouté que l'Algérie dispose également d'un «fort potentiel» en hydrocarbures. L'Eni étudie les possibilités d'investir ce segment, a-t-il indiqué, signalant également que des opérations dans le domaine des énergies renouvelables sont en cours pour produire quelque 500 mégawatts dans les années à venir.

APS

RAFFINAGE DU BRUT ALGÉRIEN À L'ÉTRANGER: Nous avons obtenu l'autorisation (PDG Sonatrach)

Le Président directeur général de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour a affirmé hier à Oran, que son groupe pétrolier a eu l'autorisation de la part des autorités pour pouvoir raffiner le brut algérien à l'étranger.

«On a pu obtenir les autorisations auprès des autorités pour pouvoir raffiner notre brut à l'étranger», a déclaré M. Ould Kaddour à la presse, à l'issue de la signature de trois accords de partenariat et d'investissement avec le groupe pétrolier italien Eni, et ce, en marge de la deuxième journée des JST 11.

Le responsable de Sonatrach a jugé «inconcevable» d'importer les produits raffinés, alors que

l'Algérie est un pays producteur de brut, faisant savoir que cette action de raffiner notre brut à l'étranger est une étape qui n'est pas définitive et qu'elle permettra d'alléger la facture d'importation des produits raffinés, qui est de l'ordre de 2 milliards de dollars par an.

«Nous envisageons d'autres étapes pour trouver des solutions davantage comme le développement du projet de la raffinerie de Hassi Messaoud et l'achat d'une raffinerie à l'étranger», a-t-il ajouté.

Dans ce sillage, M. Ould Kaddour a noté que sa compagnie pétrolière veille à l'optimisation de la rentabilité de ses avoirs au

profit de l'économie nationale. «Nous voulons faire de Sonatrach une véritable entreprise publique économique, à travers la suppression de toutes formes de bureaucratie entravant l'investissement qui garantit l'accroissement de la rentabilité et permettre à l'Etat de développer d'autres activités», a-t-il encore dit.

Le Pdg de Sonatrach a assuré également que les ressources en hydrocarbures en Algérie sont «très importantes» et que les informations faisant état de leur insuffisance par rapport aux engagements des investissements de Sonatrach «sont complètement fausses».

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

Youcef Yousfi s'entretient avec le commissaire de l'autorité générale saoudienne de l'investissement à Riyadh

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi s'est entretenu hier à Riyadh (Arabie saoudite) avec le commissaire de l'autorité générale saoudienne de l'investissement Ibrahim Ben Abderrahmane El Omar, indique un communiqué du ministère.

Cette entrevue s'est déroulée en marge des travaux de la 13^{ème} commission mixte algéro-saoudienne co-présidée par M. Yousfi et le ministre saoudien du commerce et de l'investissement Madjed Bin Abdellah Al Qasabi qui se tient mardi et mercredi dans la capitale saoudienne, a ajouté la même source.

Les discussions entre les deux parties ont porté sur l'échange d'expérience et de meilleures pratiques en matière de gestion de l'investissement.

Selon la même source, M. Yousfi a eu également des entretiens avec les dirigeants de quelques sociétés saoudiennes à l'instar du président exécutif de la société Sabic spécialisée dans le domaine de la pétrochimie.

Cet entretien a porté sur l'état et les perspectives de la coopération entre les deux pays dans le domaine de la pétrochimie et des mines a conclu le communiqué.



ALGÉRIE-CANADA

M. Kaouane reçoit l'ambassadeur du Canada : l'excellence des relations bilatérales soulignée

Le ministre de la Communication, Djamel Kaouane a reçu hier à Alger en audience, l'ambassadeur du Canada en Algérie, Mme Patricia Mc Cullagh, durant laquelle les deux parties ont souligné l'excellence des relations qui lient les deux pays, indique un communiqué du ministère.

A cette occasion, Mme Mc Cullagh a présenté ses condoléances au ministre suite à la tragédie du crash de l'avion militaire qui a en-

deuillé le pays ces derniers jours, avant d'aborder les relations algéro-canadiennes, «dont l'excellence a été soulignée par les deux parties», précise la même source.

L'audience a permis d'évoquer, «dans le cadre d'un dialogue franc et cordial, de nombreux aspects liés aux métiers de la communication et de l'information, aux médias audiovisuels, ainsi qu'à la presse en Algérie et dans le

monde», indique le communiqué, ajoutant que la diplomate canadienne «a tenu à souligner, tout particulièrement, la liberté dont bénéficie la presse en Algérie qu'elle a qualifiée de très ouverte et libre».

Pour sa part, M. Kaouane, qui a remercié Mme Mc Cullagh «pour la compassion et la sympathie qu'elle a témoignée en direction de notre pays suite au deuil qui l'a touché», rappelant, par ailleurs, l'attachement du

Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, à la liberté de la presse «qu'il a pris le soin de garantir à travers la Constitution».

Le ministre a, enfin, rappelé «le processus en cours qui tend vers une organisation de la corporation journalistique et un système plus efficace de régulation et d'autorégulation, de même qu'il a souligné l'importance de sa marche vers le numérique».

«EXPOSCIENCES3» :

Sonatrach, un engagement économique et écologique

L'engagement de Sonatrach dans nombre de projets de recherche à «portée économique et écologique» est mis en exergue à la manifestation «ExpoSciences3» organisée dans le cadre de la 11^{ème} édition des Journées scientifiques et techniques (JST-11).

Plusieurs de ces projets sont menés en partenariat avec des centres de recherche nationaux relevant de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DG-RSDT), organisme représenté à «ExpoSciences3» par Mokhtar Sellami.

«Notre principale action consiste à porter la recherche au niveau de tout le secteur socio-économique, en particulier dans nos priorités essentiellement axées sur tout ce qui a trait à l'énergie de façon globale, et renouvelable en particulier, ainsi que dans d'autres domaines annexes», souligne M. Sellami, directeur du développement technologique et de l'innovation auprès de la DG-RSDT.

Plusieurs Centres de recherche de la DG-RSDT participent à «Exposciences3», à l'instar du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), le Centre de recherche

en technologie des semi-conducteurs (CRTSE), le Centre de développement des technologies avancées (CDTA), le Centre de recherche en analyse physico-chimique (CRAPC).

Dans le cadre du partenariat avec Sonatrach, le représentant de la DG-RSDT soutient qu'il y a «un effort de rapprochement, un développement des relations bilatérales d'abord avec le Centre de recherche et développement de Sonatrach qui est pour nous l'interface». Plusieurs projets de recherche avec la Sonatrach sont développés par les Centres de la DG-RSDT.

«Au total une dizaine de bons projets, sans parler de ce qui est énergie renouvelable», se félicite M. Sellami tout en faisant valoir la participation des chercheurs relevant de son organisme au niveau des JST-11, et ce, pour la présentation de divers projets et approches.

«Notre présence aux JST-11 nous permet aussi de montrer l'effort consenti par l'Etat algérien pour donner une bonne impulsion à la recherche», ajoute-t-il en évoquant la réalisation en voie d'achèvement du Centre de recherche en pétrochimie à Skikda. Cette structure sera entiè-

rement consacrée à des activités de recherche menées dans le domaine de l'énergie, en particulier par Sonatrach.

ÉNERGIE

Weatherford international œuvre à un partenariat durable avec Sonatrach

Le Président directeur général de Weatherford international, Mark McCollum, a déclaré, hier à Oran, que sa société œuvrait pour la réalisation d'un partenariat durable avec Sonatrach pour soutenir son programme stratégique à l'horizon 2030. «Weatherford est disposée à accompagner et à soutenir Sonatrach dans la concrétisation de son programme stratégique de 2030 pour faire face aux défis liés notamment à la réalisation de forages et l'amélioration de la production des champs pétroliers et gaziers», a souligné M. McCollum en marge de la 11^{ème} édition des Journées scientifiques et techniques (JST) de Sonatrach.

Il a fait savoir que Weatherford a un projet stratégique pour changer les procédures pratiques au sein de la société afin d'améliorer les conditions de travail et de ses relations avec les partenaires, dont Sonatrach, en vue de transférer de nouveaux

ALGÉRIE-EUROPE

El-Habiri : «La Protection civile algérienne a fait 'un saut qualitatif' dans les services et les interventions»

La Protection civile algérienne a réalisé un «saut qualitatif» en matière de services et d'interventions destinées aux citoyens, s'adaptant au fil des années avec les différentes situations, grâce à une coopération accrue avec les pays de l'union européenne (UE), a affirmé hier le directeur général de ce corps constitué (DGPC), le colonel Mustapha El-Habiri.

«Grâce au soutien constant et aux efforts consentis par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, la protection civile algérienne a fait ces progrès», a déclaré le colonel El-Habiri qui accueillait avec les autorités locales de la wilaya de Bouira la délégation des diplomates européens et tunisiens représentant les six pays (Portugal, France, Espagne, Italie, Pologne, Tunisie) participant aux manœuvres internationales de simulation d'un séisme à Bouira.

Dans son allocution faite au salon d'honneur de la wilaya, le même responsable a également saisi cette occasion pour mettre en exergue l'importance du transfert du savoir faire et des multiples expériences et expertises, qui, a-t-il souligné, «nous ont été très utiles».

«Ils ont permis à la protection civile algérienne de se hisser au niveau des standards européens et internationaux, s'est réjoui le colonel El-Habiri.

Ce travail de mise à niveau, qui a duré plusieurs années, a été couronné de succès en 2017 par une consécration qui est la certification onusienne INSARAG, qui permet aux équipes de la protection civile algérienne de se standardiser aux normes internationales, a ajouté le directeur général de la protection civile (DGPC).

Au niveau du siège de la wilaya, la délégation diplomatique européenne a assisté sur place à un rapport sur l'exercice de simulation d'un séisme présenté par le directeur des opérations d'urgence à la direction générale de la protection civile, le colonel Fouad Lalaoui, et le président du comité de pilotage des exercices EU AL SEISMEX 2018.

Ces exercices virtuels ont été lancés depuis le 14 avril à travers sept sites répartis sur trois communes à savoir Bechloul, El-Asnam et Sour El-Ghouzlane, ont-ils expliqué à la délégation. «Le choix de l'aléa sismique régional avec les effets directs et indirects nous permettra sous la conduite européenne et tunisienne de tester nos capacités d'intervention et de projection sur le théâtre des opérations, lors d'une catastrophe majeure», a expliqué le colonel El-Habiri aux diplomates étrangers.

ALGÉRIE - FMI - BM Réunions de printemps de la BM et du FMI du 18 au 22 avril à Washington

Les travaux des Réunions de printemps du Groupe de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI) se tiendront du 18 au 22 avril à Washington, auxquels prendra part le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, a indiqué un communiqué du ministère.

Dans le cadre de ces réunions, le ministre des Finances participera aux travaux du Groupe Intergouvernemental des vingt-quatre sur les questions monétaires Internationales et de développement (G24).

Il assistera également aux travaux du Comité de Développement de la BM et du Comité Financier et Monétaire du FMI.

En outre, M. Raouya rencontrera les premiers responsables du Groupe de la BM et du FMI «pour discuter des perspectives de coopération avec les deux institutions, dont les actions à mener s'inscrivent dans le cadre des évolutions économiques récentes du pays», précise la même source.

Des rencontres avec certains de ses homologues sont aussi inscrites à l'agenda du ministre.

Il rencontrera aussi les hauts responsables d'Institutions financières internationales et régionales présents à cet événement.

Les Réunions de printemps des institutions de Bretton Woods sont l'occasion de réunir des responsables d'horizons divers, à savoir les dirigeants du secteur public (banques centrales, ministères des finances et du développement) et du secteur privé, experts issus des milieux universitaires, et ce, autour des grands dossiers mondiaux (conjoncture économique mondiale, lutte contre la pauvreté, développement économique, efficacité de l'aide...). Cet événement donne également lieu à toute une série de manifestations (séminaires, zooms régionaux) autour de sujets liés à l'économie mondiale, au développement international et au système financier mondial. Dans son rapport publié à la veille de ces réunions, la BM a indiqué que la croissance économique de l'Algérie devrait reprendre rapidement en 2018 suite au processus d'expansion budgétaire pour s'établir à 3,5% contre 2,1% en 2017. Après la forte reprise attendue en 2018, la croissance devrait, toutefois, baisser à 2% en 2019 et à 1,3% en 2020, prévoit la BM dans son nouveau rapport. Pour sa part, le FMI table sur une croissance du PIB algérien de 3% en 2018 et de 2,7% en 2019, a-t-il indiqué dans son rapport publié mardi. Concernant l'inflation, il l'a estimée à 7,4% en 2018, alors que pour le taux de chômage, il pronostique un chiffre de 11,2% en 2018 et de 11,8% en 2019.

ALGÉRIE : La Banque Mondiale table sur une «reprise rapide» de la croissance en 2018

La croissance en Algérie devrait «reprendre rapidement» en 2018 sous l'effet notamment des nouvelles mesures budgétaires relatives au financement de l'investissement, a indiqué lundi le groupe de la Banque mondiale.



«La croissance devrait reprendre rapidement en 2018 par suite du processus d'expansion budgétaire» et s'établir à 3,5% contre 2,1% en 2017, souligne la BM dans son rapport de suivi de la situation économique de la région Mena, publié à la veille des réunions de printemps des institutions de Bretton Woods.

Dans son dernier rapport sur les perspectives économiques mondiales, publié en janvier, la BM avait tablé sur une croissance de 2,2% en 2017 et de 3,6% en 2018.

Le groupe de la Banque mondiale précise que le ralentissement enregistré en 2017 comparé au taux de 3,3% réalisé en 2016, a essentiellement tenu à la faiblesse des résultats affichés par la production des hydrocarbures qui toujours, selon les estimations, auraient diminué de 1,4% l'année dernière ce qui contraste fortement avec le dynamisme observé au premier trimestre de l'année.

Cependant, «la production des nouveaux puits pétroliers continuera d'être importante et stimulera la croissance», note le rapport. La croissance hors hydrocarbures s'est légèrement améliorée,

passant de 2,3% en 2016 à 2,5% en 2017, un accroissement imputable à l'arrêt du processus de rééquilibrage des finances publiques au deuxième trimestre 2017, explique l'institution financière. Le secteur hors hydrocarbures subira l'essentiel du processus de rééquilibrage des finances publiques que les autorités envisagent de reprendre vers le milieu de 2019, selon la BM. Après la forte reprise attendue en 2018, la croissance devrait baisser à 2% en 2019 et à 1,3% en 2020, prévoit la BM. L'institution de Bretton Woods table également sur une réduction du double déficit (déficit budgétaire et déficit du compte courant) à moyen terme lorsque les autorités publiques auront procédé au rééquilibrage des finances publiques.

Ainsi, le déficit budgétaire devrait augmenter en 2018 pour atteindre -11,4% du PIB, mais rapidement diminuer à -5,2% en 2019 et à -1,9% en 2020. De même, le déficit du compte courant, qui devrait s'établir à -16,1% du PIB en 2018 et à -12,7% en 2019, devrait baisser à -10,2% en 2020.

Cependant, ce niveau est jugé gérable, selon la BM, en raison du montant des réserves de change (17 mois d'importations à la fin 2017). Ces réserves de change pourraient, toutefois, ne plus représenter que cinq (5) mois d'importation d'ici 2020, soit un niveau proche du seuil de 3 mois des marchés émergents. L'inflation est restée soutenue à 5,5% en 2017 mais a été plus lente qu'en 2016 à 6,4%, et devrait atteindre 7,5% en 2018, selon les mêmes projections. Le taux de chômage a augmenté à 11,7% en septembre 2017 contre 10,5% enregistré en septembre 2016, avance la BM, précisant que le chômage parmi les personnes instruites, les jeunes et les femmes tient, dans certains cas, au désir d'attendre de trouver un emploi dans le secteur formel.

Dans son rapport, la BM relève que «l'adoption d'une politique monétaire non conventionnelle allège les contraintes sur les finances publiques à court terme», mais suggère de «gérer avec soin le recours exclusif au seigneurage pour financer les déficits».

ALGÉRIE-FMI Le FMI relève fortement ses prévisions de croissance pour l'Algérie

Le Fonds monétaire international (FMI) a revu à la hausse ses prévisions de croissance économique en Algérie pour 2017 et 2018, une progression devant intervenir dans le sillage d'une réduction du déficit du compte courant.

Dans son rapport semestriel sur les perspectives économiques mondiales, publié mardi à Washington à la veille des réunions de printemps du FMI et du Groupe de la Banque Mondiale, le prêteur en dernier ressort table désormais sur une croissance de 3% en 2018 contre 0,8% anticipé dans son rapport d'octobre.

Cette cadence sera maintenue en 2019, mais avec une

légère baisse à 2,7%, selon les mêmes projections.

En 2017, la croissance a atteint 2%, contre 1,5% projeté en octobre, d'après les données consolidées du Fonds. Le FMI a relevé ses prévisions pour l'inflation à 7,4% cette année contre une projection initiale de 4,4%.

La projection pour 2019 se situe autour de 7,6%. Le déficit du compte courant qui a atteint -12,3% du PIB en 2017 devrait se réduire à -9,3% du PIB en 2018 et représenter -9,7% du PIB en 2019.

Le FMI a également abaissé ses projections pour le chômage en Algérie à 11,2% en 2018 après avoir tablé en octobre de l'année dernière sur

13,2%. Le taux de chômage devrait progresser à 11,8% en 2019.

Dans ses conclusions préliminaires sur l'évaluation de l'économie algérienne, rendues publiques en mars, le FMI avait soutenu que l'Algérie disposait d'une fenêtre d'opportunités pour concilier ajustement économique et croissance.

Avec une dette publique relativement basse et une dette extérieure faible, il est possible de renforcer les finances publiques graduellement, a estimé l'institution de Bretton Woods.

Le FMI qui a suggéré un dosage de politiques économiques, a estimé qu'une

masse critique de réformes structurelles est nécessaire pour promouvoir l'émergence d'une économie tirée par le secteur privé et diversifiée, et réduire ainsi la dépendance au pétrole et au gaz. Il s'agit aussi de recourir à un large éventail d'instruments de financement, notamment l'émission de titres de dette publique au taux du marché, les partenariats publics-privés, et les ventes d'actifs.

Le FMI a également suggéré en cas de maintien du financement monétaire de mettre en place des sauvegardes robustes pour le plafonner en volume et en durée, tout en lui appliquant un taux de marché.

UGTA - FCE - UE

Le FCE et l'UGTA «préoccupés» par l'attitude de l'UE sur les mesures de protection de l'économie algérienne

Le Forum des chefs d'entreprises (FCE) et l'UGTA ont exprimé hier leur «préoccupation» suite aux déclarations de responsables d'institutions de l'Union européenne sur les mesures engagées par l'Algérie pour faire face au déséquilibre de sa balance des paiements.

Le FCE et l'UGTA «expriment leur préoccupation à la suite de déclarations récurrentes de hauts responsables d'institutions de l'Union européenne sur les mesures engagées par l'Algérie pour faire face au déséquilibre important de la balance des paie-

ments et au déficit budgétaire qui menaçaient sa souveraineté financière et économique», ont indiqué ces deux organisations dans une déclaration commune.

Al'évidence, notent-ils, «ces mesures de protection ne remettent nullement en cause la volonté de l'Algérie de consolider sa coopération économique avec ses partenaires stratégiques dont l'Union européenne fait partie».

Cependant, poursuit cette déclaration commune, «eu égard à la conjoncture qui peut produire des conséquences graves sur

l'économie nationale, il nous paraît que nos partenaires devraient plutôt appuyer les efforts de l'Algérie tant les réformes introduites sont de nature à renforcer ses performances économiques, et, de façon corollaire, à intensifier le volume de sa coopération internationale».

A ce propos, «il est nécessaire de souligner que la montée des protectionnismes dans de nombreux pays développés et industrialisés n'a pas provoqué de réactions de cette nature», soulignent le FCE et l'UGTA. Dans ce sens, ils soutiennent que «les

actions entreprises par l'Algérie pour protéger son économie ne relèvent nullement d'une volonté de restreindre les échanges commerciaux mais de mieux maîtriser les importations, précisément dans le cadre de son redéploiement économique».

«L'Algérie, faut-il le rappeler, a toujours été un partenaire fiable dans ses relations économiques bilatérales et multilatérales pour lesquelles elle a constamment plaidé pour l'application du principe gagnant/gagnant», souligne la déclaration commune.

COMMERCE

Délai de 6 mois renouvelable aux fabricants d'arômes pour répondre aux besoins nationaux

Les opérateurs de la filière alimentaire ont proposé un délai de six (6) mois renouvelable pour permettre aux fabricants d'arômes de répondre aux besoins suite à la levée de la suspension à l'importation de ces intrants alimentaires, a indiqué hier le ministère du Commerce dans un communiqué.

La levée de la suspension à l'importation des arômes depuis lundi dernier, qui s'inscrit dans le cadre des travaux de révision et de mise à jour de la liste des produits suspendus provisoirement à l'importation, «entre dans le cadre de la démarche de concertation par filière prônée par le ministère du Commerce, et des conclusions des réunions successives regroupant le consortium des producteurs d'arômes, l'Association des Producteurs Algériens de Boissons (APAB) et les producteurs de biscuits», note la même source.

«Tout en marquant leur adhésion aux mesures de sauvegarde de l'économie nationale, les opérateurs ont proposé un délai de six mois renouvelable, à partir de la date de levée de la suspension, qui constitue une étape de développement, permettant aux fabricants d'arômes de répondre aux besoins et aux exigences des utilisateurs d'arômes», fait savoir le ministère.

Cette période sera ponctuée de réunions d'avancement mensuelles des opérateurs concernés, ajoute le communiqué.

Dans ce cadre, un engagement par les opérateurs-utilisateurs d'arômes a été pris «pour intégrer graduellement les intrants de la filière «arômes», fabriqués localement, dans la



production des boissons, jus, produits laitiers et biscuits, fait savoir le ministère.

Pour rappel, le ministère du Commerce a procédé lundi dernier à la levée de la suspension provisoire à l'importation de certains intrants nécessaires à la production de plusieurs produits alimentaires à l'instar d'intrants des jus et boissons, des yaourts, des biscuits, des confiseries et des chocolats.

Ces intrants, communément désignés sous le nom «arômes», sont désormais libres à l'importation.

851 produits (notamment alimentaires) relevant de 45 catégories de marchandises sont soumis au régime des restrictions à l'importation depuis janvier 2018, et ce, jusqu'au rétablissement de l'équilibre de la balance des paiements.

Outre la suspension

d'importation de ces 851 produits, des mesures à caractère tarifaire ont été instaurées dans le cadre de l'encadrement des importations.

Cependant, sur la base des requêtes d'entreprises industrielles plaidant pour la levée ou la suspension de l'importation de certains produits et matières premières, reçues par le ministère du Commerce, la Commission de sauvegarde de la production nationale a tenu depuis le début de l'année 2018 quatre (4) réunions avec des filières industrielles.

Cette commission reçoit des requêtes soit pour élargir la liste des produits aux mesures de sauvegarde (suspension ou relèvement des droits de douane ou soumission à la Taxe intérieure de consommation), soit pour la levée de l'interdiction à l'importation de certaines marchandises ou matières premières non

produites localement ou insuffisamment produites en quantité ou fabriquées avec une qualité qui ne répond pas aux besoins des industriels.

C'est dans ce sens que les restrictions à l'importation avaient déjà été levées pour des produits et intrants classés dans cinq (5) sous-positions tarifaires (plaques, feuilles, bandes, rubans, pellicules et autres formes plates, auto-adhésifs, en matière plastiques, sacs d'emballages pour produits alimentaires en polymères de l'éthylène, à l'exclusion des sacs aseptiques pour l'emballage des produits alimentaires, sachets...).

L'introduction de ces produits dans la liste initiale des produits suspendus à l'importation s'explique par le fait qu'ils relèvent d'une sous-position tarifaire qui rassemble à la fois des produits existant suffisamment sur le marché national et aussi ceux qui ne sont pas fabriqués localement ou insuffisamment produits.

Mais il est arrivé que la mesure de suspension a touché tous les produits relevant d'une même sous-position tarifaire alors que cette interdiction à l'importation en ciblait un seul produit, et ce, du fait que le tarif douanier n'a que dix (10) chiffres et qui est donc incapable de contenir les détails des sous-produits.

FINANCE ISLAMIQUE :

Ghoulamallah : Les autorités disposées à encourager les transactions financières hors usure ou «riba»

Le président du Haut conseil islamique (HCI),

Bouabdallah Ghoulamallah, a affirmé hier à Tipasa la disponibilité des autorités publiques à encourager les transactions financières hors usure ou «riba», estimant que



la loi de finances 2018 a introduit des «ouvertures» dans ce sens. «Nous avons effectivement ressenti une disponibilité, tant auprès du Gouvernement que des banques, pour l'encouragement du produit national et la réduction de l'importation», a souligné M. Ghoulamallah, dans son intervention lors de la Conférence internationale sur la finance islamique, abritée par le Centre universitaire de Tipasa, sous le signe «La conversion vers la finance islamique en Algérie... fondements et mécanismes». Cette disponibilité s'est traduit «par l'investissement dans la masse monétaire se trouvant hors banques», à cause du «rejet», par certains opérateurs des «transactions englobant des taux d'usure (riba)», a-t-il poursuivi.

Le Haut conseil islamique, qui a travaillé sur ce dossier depuis son installation, a «proposé un projet pour l'amendement de certaines lois, aux fins de les adapter aux règles de l'économie islamique», a ajouté le président du HCI, assurant que les autorités publiques se sont montrées «intéressées par le projet» et partant pour l'ouverture du champ aux transactions financières «sans taux d'usure».

Pour sa part, le président de l'Association professionnelle des banques et des établissements financiers, Boualem Djebbar, a souligné l'impératif de l'«extension et de l'élargissement de la finance islamique en Algérie», et ce conformément, a-t-il dit, «à une stratégie visant la couverture des besoins du marché et les exigences des clients», notant que deux (2) banques en Algérie appliquent actuellement les principes de la finance islamique, soit la Banque Al Baraka (opérationnelle depuis 25 ans) et Al Salam Bank (depuis neuf ans).

M. Djebbar, également directeur général de la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR) ou Badr Banque, a ainsi relevé que les établissements bancaires en Algérie, au nombre de 30, sont appelés à «ouvrir le champ au mode de financement islamique, à moyen terme, avec un encadrement assuré par la Banque centrale».

Cette nouvelle orientation a pour objectif, a-t-il poursuivi, d'inciter les citoyens à «déposer leur argent dans les banques», signalant la décision prise, en concertation avec la Banque centrale, d'«assurer de nouvelles offres et prestations bancaires adaptées à la Chariaa islamique, parallèlement aux autres produits classiques déjà disponibles». Dans le même sillage, le responsable a fait cas d'un montant de 90 milliards de dollars de crédits, au niveau d'une vingtaine de banques en Algérie, soit l'équivalent de 930 milliards de dinars, dont un taux de 75% est destiné aux crédits.

Un taux de 3% de la masse des crédits, soit 300 milliards de da, est destiné aux banques islamiques, contre un taux de 13% pour les banques privées, au moment où les banques publiques, au nombre de six (6), consomment un taux de 87% de la masse des crédits, équivalant à 90 milliards de da. M. Djebbar a signalé, à l'occasion, l'ouverture de guichets, dédiés à la finance islamique, au niveau des banques publiques, au titre de la démarche initiée par la Banque centrale pour développer ce mode de financement.

Pour mener à bien l'opération, des sessions de formation ont été lancées au profit des employés préposés à ces guichets, destinés notamment à la prise en charge des prestations de «dépôts, épargne et financements, selon le mode islamique», a-t-il informé, faisant état d'une extension progressive des agences comptant des guichets proposant des produits islamiques «de 40 actuellement à près de 200 dans un avenir proche».

APS

POISSON :

Stagnation de la production en Algérie

La production de la pêche en mer connaît une stagnation en Algérie dans le sillage de la stagnation des stocks de ressources halieutiques dans les fonds marins, a indiqué hier le Directeur général de la pêche auprès du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Tah Hamouche.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, M. Hamouche a expliqué que cette tendance avait également été relevée au niveau mondial.

En Algérie, la stagnation des stocks halieutiques dans les eaux territoriales est confirmée par non seulement l'évaluation de la production de la pêche marine débarquée sur les ports maritimes, mais aussi par l'évaluation établie par le bateau scientifique «Grine Belkacem» qui sonde les fonds marins.

Evitant les mesures prises pour la sauvegarde de cette ressource, le même responsable a cité le respect de la période de repos biologique des espèces, la définition des tailles marchandes des poissons et la mise en place de récifs artificiels au niveau des côtes afin de dissuader les chalutiers de trop s'approcher des récifs coralliens naturels en les dégradant.

A ce propos, il a expliqué qu'au niveau mondial, afin de satisfaire la

demande croissante en ressources halieutiques notamment avec l'augmentation de la démographie mondiale, les pays se basent sur le développement de l'aquaculture qui, aujourd'hui, représente 50% de la consommation mondiale en moyenne.

Mais en Algérie, ce taux reste insignifiant puisque 5% seulement de la consommation algérienne en poissons et fruits de mer est assuré par la production aquacole.

Selon ses chiffres, la production aquacole a augmenté à 4.200 tonnes (t) en 2017 alors que la demande nationale en poissons est plus de 100.000 tonnes.

Il a également fait savoir que 25 grands projets avaient été engagés en 2017 auxquels s'ajoutent 900 petits projets grâce aux différents dispositifs d'aide à l'emploi.

Concernant la production halieutique-hors aquaculture, elle a atteint 108.000 t en 2017 contre 102.000 t en 2016, a-t-il précisé, en relevant que la moyenne annuelle de la production nationale de la pêche marine est de 100.000 t, tandis que les importations sont de l'ordre de 40.000 t annuellement.

Quant à la consommation nationale, elle varie entre 4,5 kg et 6 kg/habitant/an. Les efforts des pou-



voirs publics pour l'amélioration de l'offre devraient se traduire par une production de 290.000 t à l'horizon 2035 en se basant notamment sur le développement de l'aquaculture, a-t-il précisé.

Concernant le thon rouge, M. Hamouche a rappelé que l'Algérie dispose d'un quota de 1.300 t au titre de l'année 2018, sachant que ce quota devrait augmenter à 1.400 t en 2019 et à 1.650 t en 2020.

M'SILA : Réception «fin avril» du projet de doublement de la RN-8

Le projet de doublement du tronçon Sidi Aïssa - Ain Lahdjet (wilaya de M'sila) de la RN-8 sera réceptionné «au plus tard fin avril courant», a annoncé dimanche la direction locale des travaux publics.

Vingt-trois (23) km de ce tronçon, long de 30 km, ont été réceptionnés et les travaux sur les 7 km restant sont en voie d'achèvement, selon la direction, qui précise que le projet confié à une entreprise privée a nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de 180 millions DA.

Ce projet permettra d'éliminer «les points noirs» et d'améliorer le trafic sur cet axe en direction de Sidi Brahim, a-t-on ajouté, relevant que la RN-8 connaît quotidiennement un dense trafic de véhicules dont la majorité des poids lourds transportant les matériaux de construction de M'sila vers le reste du pays.

Plus de 15.000 véhicules traversent chaque jour cette route, a-t-on poursuivi. Depuis 2000, le secteur des travaux publics dans la wilaya de M'sila a bénéficié au total de 40 milliards DA ayant permis notamment l'entretien de 950 km de routes nationales et la réalisation de voies de contournement pour les villes de M'sila, Boussaâda et Sidi Aïssa.

SKIKDA : 14 affaires de vols élucidées depuis janvier dernier grâce au système Afis

Les services de la sûreté nationale de la wilaya de Skikda ont réussi durant 2018 à élucider 14 des 39 affaires de vols et destruction de véhicules ainsi que de vols par effraction grâce au système automatique de reconnaissance des empreintes digitales (Afis), a-t-on appris dimanche lors d'une conférence scientifique sur la culture sécuritaire tenue à l'université «20 août 1955».

Révéléateur du niveau d'évolution de la police algérienne, ce système automatique a considérablement facilité le travail de la police grâce au gain de temps qu'il apporte lors de la comparaison et l'identification des empreintes digitales, a souligné dans son intervention le lieutenant de police, Youcef Bouchehit, chef de la station principale d'identification au service de police judiciaire de la sûreté de Skikda.

Ce système a permis de traiter 67 affaires sur 120 en 2016 et 43 sur 150 en 2017, a indiqué l'officier durant cette conférence initiée par la sûreté de wilaya en direction des étudiants de l'université de Skikda à l'occasion de la journée nationale du savoir.

De son côté, le commissaire de police Hanane Bachiri, chef du service de communication et relations publiques à la sûreté de wilaya, a porté l'accent sur l'importance de la communication en relevant que la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) s'est ouverte sur les institutions scientifiques en accueillant les chercheurs et leur donnant accès aux informations nécessaires.

Elle a également souligné que la DGSN avait réservé sur son site web «un espace de services proposant des informations, des articles et des études juridiques, sociales et policières accessibles aux étudiants».

L'exposition tenue à l'occasion dans le hall de la bibliothèque centrale de l'université a présenté aux étudiants le matériel utilisé par la police pour l'identification des empreintes et la mesure du taux d'alcool dans le sang.

AIN DEFLA : YOUM EL ILM « Les élèves et le étudiants exposent leur talent culturel et sportif »

Que ce soit dans les écoles primaires, moyens, lycées, cités universitaires et complexes sportifs, de la wilaya d'Ain Defla, les élèves et les étudiants, étaient bien préparés à cette grande journée scientifique et culturelle de « la journée du savoir » qui a vu des animations et activités éducatives et formatrice, et ce, pour commémorer El Cheikh Abdelhamid Ibn Badis.

Salim Ben

Tous les établissements scolaires, universitaires et sportifs ont observé une minute de silence sur les âmes des personnes mortes dans le dernier crash de l'avion à Boufarik.

A Khemis Miliana, les responsables du CEM Abdelmoumen Abdelatif, ont organisé plusieurs activités et animations culturelles ainsi que des actions environnementales, en menant des actions de nettoyage.

« Cette grande rencontre est nourrie de l'enthousiasme de tous ces jeunes garçons et filles des collèges » Explique Mr Kerfah Kouider, surveillant général. Au CEM Smail Bensoltane Smail, la manifestation culturelle a été menée par les élèves, entre pièces théâtrales, chansons, jeux et concours.

Pour Mme Salihia Sahraoui, surveillante générale.

« C'est pour nous une occasion de faire passer des messages, et apprendre plus sur les leaders de la science dans notre pays »

Au CEM Maghraoui Moussa, a Hay Essalam, c'était un vrai cocktail entre les activités culturelles et scientifiques ainsi qu'une cérémonie de récompense des professeurs retraités, qui n'ont pas été oubliés par la famille de l'éducation.

Une projection a été dirigée sur la vie de Cheikh Abdelhamid Ibn Badis, le



sacrificé des chouhadas, les leaders de l'Algérie depuis la colonisation et les victimes du dernier crash de l'avion.

« Tout le monde était heureux par ces célébrations et les élèves ont essayé de se donner à fond pour réussir cet événement » Ajoute Mr Zougar Belkacem et Touabia Mustapha, des professeurs d'Arabe.

A la cité universitaire des filles Felfoul Larbi, l'UNEA a concocté un programme culturel très riche, avec une pièce théâtrale, questions pour un champion et des chansons divers.

Des talents de jeunes comédiens, artistes, dessinateurs, sportifs ont décidé de donner le meilleur d'eux-mêmes. Au complexe sportif de Khemis Miliana, le directeur Mr Messas

Noureddine, a lancé plusieurs compétitions sportives pour l'ensemble des jeunes athlètes qui ont été tous médaillés et félicités.

Un grand bravo à tous ces jeunes, et responsables, entre autres Hadia, Youcef, Fatima, Abdelatif, Razika, Chahrazed, Hanaa, Billal, Chamsseddine, Nadjet et Abdelafateh.

Pour la sûreté de wilaya d'Ain Defla et comme a l'accoutumée, des conférences, des projections, expositions et des sorties de sensibilisation aux profits des élèves du primaire de la wilaya.

Pour tous les élèves et étudiants, cette journée symbolise la culture et le savoir annonciateurs des beaux jours de notre pays.

OUARGLA : Vers le développement de la culture de la spiruline dans le Sud

Des démarches ont été entreprises pour développer la culture de spiruline (micro-algue) dans le sud du pays, au regard de son intérêt commercial et économique, ont indiqué dimanche des responsables de la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture (CIWPA) basée à Ouargla. Cette instance régionale, qui coiffe six wilayas de la région sud-est (Ouargla, Biskra, El-Oued, Illizi, Ghardaïa et Laghouat), «s'engage à encourager les agriculteurs désireux d'investir dans ce domaine, en multipliant les activités liées à l'ensemencement et la culture de cette espèce aquatique, très riche en vitamines, protéines et autres éléments nécessaires à la santé humaine», a précisé à l'APS, le directeur

de la chambre, Faouzi Habita, en marge d'une session de formation en aquaculture.

« Il s'agit de les inciter à créer des micro-entreprises versées dans le domaine de la production de la spiruline à la lumière d'une stratégie économique durable », a-t-il expliqué. Encadrée par des spécialistes de l'Institut technologique de la pêche et de l'aquaculture de Collo (Skikda) et de l'Université Kasdi Merbah d'Ouargla (UKMO), cette session de formation de trois jours (15-16-17 avril) à laquelle prennent part près de 70 agriculteurs et investisseurs ainsi que des étudiants, a pour objectif de mettre en exergue les techniques modernes pratiquées dans la culture de la spiruline, dont les normes écolog-

iques requises (eau, climat, salinité, etc.), en plus de multiples utilisations, selon la même source.

La culture de la spiruline enregistre, depuis quelques années, des résultats « probants » dans le sud du pays, notamment dans la wilaya de Tamanrasset qui dispose d'un important gisement naturel de cette espèce aquatique considérée aujourd'hui comme l'une des principales ressources économiques dans différents pays du monde.

Le programme de cette session de formation comporte notamment un atelier sur « l'utilisation de végétaux aquacoles y compris la spiruline », ainsi qu'une présentation sur les études et recherches sur la spiruline,

ménées par l'enseignant à l'UKMO, Ali Saggai.

Organisée en partenariat avec l'association locale de l'apiculture et de l'aquaculture, cette manifestation scientifique, qu'abrite le Centre de formation et d'apprentissage « Salah Eddine El-Ayoubi » (chef-lieu de wilaya) est une occasion améliorée les connaissances en matière de culture de la spiruline, tout en encourageant la consommation de ce type d'espèces (micro-algue bleu-vert de la famille des cyanobactéries), selon les organisateurs.

La spiruline constitue un complément alimentaire idéal pour plusieurs personnes, dont les végétariens et les sportifs, en raison de son apport en énergie et endurance au cours.

TLEMCCEN : Plus de 11.200 logements distribués en mai et juillet prochains

Pas moins de 11.227 logements, toutes formules confondues, seront distribués en mai et juillet prochains à travers la wilaya de Tlemcen, a-t-on appris auprès du wali.

Faisant état de l'élaboration d'un planning de distribution de logements, Ali Benyaïche a indiqué, lors d'une première session ordinaire de l'APW pour l'exercice en cours tenue dimanche, que 2.172 logements seront attribués le

15 mai prochain. Ce premier quota porte sur 1.703 logements locatifs (LPL) et 449 entre logements sociaux participatifs (LSP) et logements promotionnels aidés (LPA). La deuxième tranche concernera 9.125 logements qui seront distribués juillet prochain, notamment à l'occasion de la célébration du double anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse, a-t-il ajouté, faisant savoir que ces habitations concernent toutes

les communes de la wilaya. Il s'agit de 8.325 logements locatifs, 200 LSP et LPA et 600 de location-vente ou AADL, a précisé Ali Benyaïche. Par ailleurs, la wilaya de Tlemcen, qui a bénéficié d'un quota de 1.000 LPA, a invité dernièrement les citoyens intéressés à déposer leurs dossiers directement au niveau des communes concernées en vue de leur étude.

SÛRETÉ D'ALGER: Démantèlement d'une bande de malfaiteurs et saisie de 300 comprimés psychotropes à Baraki

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé une bande de malfaiteurs et saisi 300 comprimés psychotropes dans une affaire de faux et usage de faux d'écritures officielles et d'une ordonnance médicale ainsi que pour détention et trafic de stupéfiants, a indiqué lundi un communiqué de ces services.

Après exploitation de renseignements indiquant que deux individus, à bord d'un véhicule touristique, était en train d'écouler une quantité considérable de psychotropes,

la brigade de la police judiciaire de sûreté de la circonscription administrative de Baraki a élaboré un plan bien ficelé ayant permis l'arrestation des deux suspects, précise le communiqué.

Les deux mis en cause avaient en leur possession un sachet en plastique, contenant une quantité de 300 comprimés psychotropes et 3 barrettes de cannabis pesant chacune 3 grammes, ainsi qu'une ordonnance médicale et une somme d'argent estimée à plus de 35.000 DA, recettes de la vente de la drogue.

Après finalisation de la procédure légale, les deux mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires compétentes, conclut le communiqué.



TIZI-OUZOU : Un mort et 2 blessés dans une collision à Mekla

Une personne est décédée et deux autres ont été blessées dans une collision entre deux véhicules légers dans la région de Mekla à une vingtaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, a-t-on appris hier de la Protection civile. La victime de l'accident qui s'est produit lundi vers 21h30 à hauteur de Chaoufa, est un homme âgé de 36 ans qui conduisait l'un des deux véhicules entrés en collision. Les deux blessés âgés de 27 et 31 ans se trouvaient dans l'autre véhicule, a-t-on pré-

cisé de même source. Les éléments de la protection civile de l'unité d'Azazga sont intervenus pour évacuer les deux blessés à l'hôpital de cette même ville où le corps de la victime décédée a été également dé-

posé, a-t-on indiqué.

SWA: Arrestation d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans la vente de logements et de lots de terrain avec de faux actes de propriété

Les services de Sûreté de la wilaya d'Alger (SWA) ont arrêté une bande de malfaiteurs, composée de 3 individus spécialisés dans la vente de logements et de lots de terrain, avec de faux actes de propriété, a indiqué lundi un communiqué des mêmes services.

«La sûreté de la circonscription administrative de Hussein Dey a reçu un appel de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) concernant une femme détenant un acte de location, qui s'est avéré faux, lorsqu'elle avait demandé le raccordement de l'appartement acquis au réseau d'électricité», a précisé le communiqué, ajoutant que «l'enquête a permis de démontrer que la femme en question avait été victime d'une escroquerie, après qu'un individu lui ait proposé d'acheter cet appartement contre 440 millions de centimes».

Après la perquisition du domicile du suspect, les éléments de la police ont trouvé 2 copies d'un faux permis de conduire, 3 copies de fausses cartes d'identité et le plan d'un lot de terrain.

Le mis en cause a reconnu les faits qui lui étaient reprochés et donné les noms de ses complices, également arrêtés, à l'issue des investigations. Les accusés ont été déférés devant les juridictions compétentes, a conclu le communiqué.

TISSEMSILT: Caravane de solidarité d'aide aux familles de nomades affectés par les intempéries à Bordj Emir Abdelkader

Une caravane de solidarité est arrivée lundi dans la commune de Bordj Emir Abdelkader (Tissemsilt) destinée à aider les familles de nomades dont les tentes ont été affectées par les pluies enregistrées dans la nuit du samedi à dimanche, a-t-on appris des organisateurs.

Initiée par les services de la wilaya en collaboration avec les directions de l'action sociale et solidarité, de la protection civile, du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (CRA), du commissariat de wilaya des Scouts musulmans algériens (SMA) et de la gendarmerie nationale, cette caravane transporte des couvertures, des vêtements et des denrées alimentaires qui seront distribués à 17 familles de nomades composées de 73 membres qui sont hébergés à titre provisoire au niveau de la maison de jeunes et une école coranique à Bordj Emir

Abdelkader, a indiqué la cellule de communication de ces services.

Une prise en charge psychologique, sanitaire et sociale est assurée aux enfants des nomades affectés, souligne-t-on. Cette caravane de solidarité d'urgence intervient sur instructions du wali par intérim Abdelkrim Magherbi, en vue d'une prise en charge des sinistrés des intempéries. A noter que les tentes de nomades (plus de 70 personnes) disséminées dans des zones rurales de la commune de Bordj Emir Abdelkader ont été submergées par de fortes pluies enregistrées dans la région la nuit du samedi à dimanche. Les agents de l'unité secondaire de la protection civile de la daïra de Bordj Emir Abdelkader ont évacué les sinistrés vers la maison de jeunes et l'école coranique ainsi que la polyclinique de cette commune.

TÉBESSA : Unir les efforts pour combattre le crime organisé

Les participants à une conférence scientifique organisée lundi à l'université Larbi Tébessi de Tébessa ont insisté sur la conjugaison des efforts de toutes les parties concernées pour combattre le crime organisé sous toutes ses formes.

Les intervenants durant la rencontre placée sous le slogan «coopération policière efficace, sociétés sécurisées», ont mis l'accent sur l'unification des efforts déployés par tous les corps de sécurité dont la sûreté et la gendarmerie nationales et les douanes algériennes pour lutter contre le crime organisé dans l'intérêt général.

La présidente de la conférence,

Khadidja Khaldi, de la faculté de droit, a indiqué que «l'objectif de la rencontre est de souligner l'importance d'une telle coordination dans la lutte contre le crime organisé qui évolue constamment à l'heure des nouvelles technologies de l'information et de la communication devenant un phénomène transfrontalier».

Le sous-directeur chargé des litiges douaniers et recouvrement à la direction régionale des Douanes à Tébessa, Mohamed Ahcene Djaballah, a déclaré que les Douanes algériennes accordent un grand intérêt pour la lutte contre la contrebande et mobilise tous les moyens matériels et hu-

mans pour affronter ce fléau qui «menace l'économie nationale».

Le chef de la sûreté de wilaya, le commissaire divisionnaire de police, Toufik Benamira, a mis l'accent sur les efforts faits par la sûreté nationale en matière de lutte contre les multiples formes de la criminalité à l'échelle locale et nationale.

Il a rappelé à cet effet l'importance en matière d'échanges d'expériences internationales dans la lutte contre le crime organisé de l'adhésion de l'Algérie à l'organisation de la police africaine Afripol qui compte 40 pays membres et tient son siège à Alger ainsi qu'à la police internationale Interpol.

SÉTIF Un réseau international de trafic de véhicules démantelé

Les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale de Sétif ont mis fin aux agissements d'un réseau criminel international spécialisé dans le trafic de véhicules et de la falsification de leurs documents, a indiqué lundi un communiqué de ce corps de sécurité.

Le démantèlement de ce réseau qui «avait au

niveau de 27 wilayas», a permis la saisie de 55 véhicules de différentes marques, d'une valeur de 10 milliards de centimes, et de 149 dossiers falsifiés ainsi que l'arrestation de 8 individus alors que 3 autres, identifiés, sont en état de fuite, précise le communiqué.

Par ailleurs, les éléments du Groupement territorial de la Gendar-

merie nationale de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau criminel international spécialisé dans le trafic de drogue à travers plusieurs wilayas du pays.

L'opération a abouti à «l'arrestation d'un individu et à la saisie d'une quantité de 50 Kg de kif traité et d'un véhicule touristique utilisée dans le trafic de drogue».

Les éléments du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale à El Aouinat (Tébessa) ont arrêté, de leur côté, un individu âgé de 31 ans pour détention et trafic de drogue. Le mis en cause a été présenté devant le procureur de la République territoriale compétent qui a ordonné sa mise en détention.

NIGER : 10 morts par noyade en moins d'une semaine dans le fleuve à Niamey



Les berges du fleuve Niger sont strictement interdites à la baignade aux jeunes de la capitale, Niamey, sur décision des autorités municipales, suite à la mort de dix personnes par noyade, ont rapporté les médias locaux hier.

Selon le gouverneur de la région de Niamey, Issaka Hassane Karanta, «entre le 10 et le 15 avril, dix corps de jeunes morts par noyade ont été repêchés des eaux du fleuve, dont quatre pour la seule journée du 12 avril», précisant que «ces chiffres ne concernent que les cas rapportés par les chefs des quartiers riverains».

À Niamey, les bords du fleuve, à cause de la fraîcheur, sont les endroits très fréquentés par les jeunes, pour se protéger de la canicule qui avoisine des fois 45 C pendant les périodes de forte chaleur, avril-mai, notamment.

Aussi, devant l'ampleur des cas de morts par noyade constatés, les autorités municipales ont mis fin à la fréquentation des berges par les jeunes.

«Les forces de sécurité ont été instruites pour entreprendre des patrouilles pour appréhender les éventuels récalcitrants», a conclu le gouverneur Karanta.

PHILIPPINES : L'île de Boracay interdite aux touristes pendant six mois

Les Philippines ont annoncé hier l'envoi de centaines de policiers sur l'île de Boracay, haut lieu touristique de l'archipel, pour faire respecter l'interdiction faite aux voyageurs de s'y rendre pendant six mois et parer à d'éventuelles manifestations.

Le président Rodrigo Duterte a déclaré que les eaux de cette île minuscule ultra fréquentée et ses plages de sable blanc s'étaient transformées en «fosse septique».

Il a ordonné que Boracay soit interdite aux touristes pendant six mois à compter du 26 avril pour permettre la construction de réseaux de traitement des eaux usées et détruire les édifices illégaux. Les autorités ont dévoilé mardi leur projet de déploiement de 600 policiers, dont 138 membres d'une «unité de dispersion des foules», chargés d'empêcher les touristes philippins comme étrangers de se rendre dans cette île du centre de l'archipel.

«Dans toute transition, en particulier dans les cas de décisions radicales comme celle-ci, il y a toujours de la confusion, des incertitudes», a expliqué le directeur de la police régionale Cesar Binag, lors d'un forum public organisé sur l'île et retransmis par la télévision nationale. Ces incertitudes «pourraient résulter sur de l'agitation et déboucher sur des problèmes de sécurité», a-t-il ajouté. L'île de 10 km2 située à 300 km au sud de Manille ne sera plus accessible que par un seul port. Les habitants seront dotés de nouvelles cartes d'identité, n'auront plus le droit de faire du bateau et ne pourront plus nager la nuit, a ajouté le policier.

M. Duterte accuse les hôtels et bars de l'île de déverser directement leurs eaux usées dans la mer. Selon le ministère de l'Environnement, 195 commerces et 4.000 particuliers de l'île ne sont pas connectés aux réseaux d'égouts.

GRÈVE À AIR FRANCE : Un taux de 70% des vols prévus seront assurés aujourd'hui

Air France prévoit d'assurer aujourd'hui, neuvième jour de grève pour les salaires depuis février, 70% de ses vols, à l'instar de la journée de mardi, mais davantage de long-courriers, a annoncé la direction de la compagnie aérienne qui a proposé lundi un projet d'accord jugé «indécemment» par les pilotes.

Mercredi, 70% des vols long-courriers seront maintenus, contre 55% ce mardi. Les moyen-courriers seront en revanche plus impactés, avec 55% des vols assurés (contre 65%) au départ et vers l'aéroport Paris-Charles de Gaulle.

80% des court-courriers à Paris-Orly et en province sont programmés, comme ce mardi.

La compagnie précise par ailleurs dans un communiqué que le programme de vols pour ce mardi «se déroule conformément aux prévisions».

Deux nouvelles journées de grève sont déjà programmées lundi et mardi prochains.

Pour tenter de sortir de ce conflit long et coûteux, Air France a proposé lundi soir, après trois jours de négociations, un projet d'accord final prévoyant une augmentation de 2% immédiatement et une hausse de 5% sur trois ans.

Soumise à signature jusqu'à vendredi 12h00, cette proposition a été jugée mardi «totalement indécemment»



et «totalement farfelue» par le président du syndicat de pilotes SNPL Air France, Philippe Evain.

«Il n'est pas possible de faire semblant de croire que les augmentations futures» pour la période 2019-2021 «vont remplacer l'inflation passée», a dit le responsable du SNPL, syndicat majoritaire dans les cockpits.

«C'est du trompe-l'œil, inacceptable», a-t-il ajouté. Pour mercredi, la

direction annonce, sur la base des déclarations préalables (loi Diard), 31,1% de grévistes chez les pilotes, 22,4% parmi les hôtesse et stewards et 13,8% chez les personnels au sol, des taux tous en légère hausse par rapport à mardi.

Selon la compagnie, en incluant les journées de mardi et mercredi, le coût des grèves s'élève à 220 millions d'euros.

SCIENCES

Des scientifiques créent par hasard une enzyme dévoreuse de plastique

Une étude publiée lundi révèle que des scientifiques américains et britanniques ont conçu par hasard une enzyme capable de détruire du plastique, ce qui pourrait contribuer à résoudre le problème mondial lié à ce type de pollution.

Plus de huit millions de tonnes de plastiques aboutissent dans les océans de la planète chaque année, faisant croître les inquiétudes sur la toxicité de ce dérivé du pétrole et sur son impact sur la santé des générations futures et de l'environnement.

Malgré des efforts en matière de recyclage, la grande majorité de ces plastiques peut perdurer pendant des centaines d'années.

Les scientifiques cher-

chent un moyen de mieux les éliminer. Des chercheurs de l'université britannique de Portsmouth et du laboratoire national des énergies renouvelables du ministère américain à l'Energie ont concentré leurs efforts sur une bactérie découverte au Japon il y a quelques années: l'Ideonella sakaiensis.

Elle se nourrit uniquement d'un type de plastique, le polytéréphtalate d'éthylène (PET) qui entre dans la composition de très nombreuses bouteilles en plastique. Les chercheurs japonais pensent que cette bactérie a évolué assez récemment dans un centre de recyclage, car les plastiques n'ont été inventés que dans les années 1940.

L'objectif de l'équipe

américano-britannique était de comprendre le fonctionnement de l'une de ses enzymes appelée PETase, en découvrant sa structure.

«Mais ils ont été un peu plus loin en concevant par accident une enzyme qui est encore plus efficace pour désagréger les plastiques PET», selon les conclusions publiées lundi dans les Comptes-rendus de l'Académie américaine des sciences (PNAS).

Des scientifiques de l'université de South Florida et de l'université brésilienne Campinas ont également participé aux expérimentations qui ont débouché sur la mutation par hasard d'une enzyme beaucoup plus efficace que la PETase naturelle. Les

scientifiques s'activent désormais à en améliorer les performances dans l'espoir de pouvoir un jour l'utiliser dans un processus industriel de destruction des plastiques. «La chance joue souvent un rôle important dans la recherche scientifique fondamentale et notre découverte n'y fait pas exception», a commenté John McGeehan, professeur à l'école de sciences biologiques à Portsmouth.

«Bien que l'avancée soit modeste, cette découverte inattendue suggère qu'il y a de la marge pour améliorer davantage ces enzymes, pour nous rapprocher encore d'une solution de recyclage pour la montagne en constante croissance de plastiques mis au rebut», a-t-il poursuivi.

FRANCE : 2^e nuit de violences dans un quartier de Toulouse

Un quartier du département français Toulouse (sud ouest) a été secoué par une deuxième nuit de violences et d'affrontements avec la police après la mort controversée d'un détenu du quartier, selon des médias locaux.

Selon les autorités locales, 18 personnes ont été interpellées lors d'échauffourées dans la nuit de lundi à mardi dans l'ensemble résidentiel du Grand Mirail, qui regroupe 40.000 habitants environ dans des quartiers classés «zone de sécurité prioritaire».

Des violences avaient déjà éclaté dimanche entre une centaine de jeunes et les forces de l'ordre à la suite d'une rumeur selon laquelle des gardiens de la prison de Seysses, au sud de Toulouse, seraient responsables du

décès samedi d'un détenu, originaire du quartier.

Selon la police, le prisonnier s'est suicidé, ce qu'a confirmé une autopsie. Une enquête judiciaire a été ouverte pour «recherche des causes de la mort». Le commissaire Bavois a décrit des scènes de «grande violence» avec des jeunes qui ont mis le feu à des voitures et avec l'idée «de prendre les policiers en guet-apens».

Dimanche, plus de cent policiers ont été mobilisés pour ramener le calme. Une dizaine de voitures ont été incendiées. Lundi, «les forces de l'ordre ont été prises à partie tout au long de la nuit et ont procédé à 18 interpellations pour des faits de violences, de destruction de bien par incendie et



d'outrage», selon les autorités locales. Une vingtaine de véhicules et de nombreux conteneurs poubelles ont été incendiés, selon une source policière qui précise que le calme est revenu vers 01H20.

INTERNET

Washington et Londres font état d'une «cyberactivité malveillante» de la Russie

Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont lancé conjointement une alerte relative à une «cyberactivité malveillante» de l'Etat russe visant les administrations et les infrastructures.

«Les cibles de cette cyberactivité malveillante sont principalement les gouvernements et les organisations du secteur privé, les fournisseurs d'infrastructures cruciales et les fournisseurs d'accès à internet», ont annoncé dans un communiqué conjoint le National Cyber Security Center britannique et, côté américain, le FBI (police fédérale) et le ministère de la sécurité intérieure.

En détail, sont notamment visés les routeurs électroniques ou les pare-feu informatiques, des dispositifs cruciaux dans le cheminement des informations numériques.

En prendre le contrôle permet «d'espionner, de soutirer des éléments de la propriété intellectuelle, de conserver un accès permanent aux réseaux de la victime et de poser potentiellement les fondations d'opérations agressives futures», a expliqué le ministre américain de la sécurité intérieure.

Le communiqué met en garde aussi bien les fournisseurs d'accès que les utilisateurs, et cite des organisations de recherche sur la cybersécurité ainsi que d'autres gouvernements à l'appui de ces informations, sans toutefois donner de détails sur la date ou l'ampleur de ces actions malveillantes.



«L'état actuel des réseaux américain et britannique, associé à une campagne du gouvernement russe pour exploiter ces réseaux, menace notre sécurité et notre santé économique», a affirmé le communiqué.

Par exemple, les auteurs d'une attaque pourraient à distance neutraliser une centrale de production d'électricité ou l'endommager dans son fonctionnement.

Selon les autorités américaines, ces efforts de piratages s'inscrivent dans la suite d'un vaste ensemble d'opéra-

tions hostiles déclenchées par des agences russes de renseignement civil et militaire.

Ces actions qui se sont accélérées depuis deux ans avaient notamment permis aux Russes de s'infiltrer dans le système informatique du parti démocrate de Hillary Clinton et d'y subtiliser des milliers d'emails qui, rendus publics durant la campagne électorale de 2016, avaient affaibli la candidate. Les experts fédéraux avaient décrit ces cyberattaques dans un rapport baptisé «Grizzly Steppe».

JAPON :

40 personnes entament une grève de la faim dans un centre de détention pour migrants

Plus de quarante personnes ont entamé une grève de la faim dans un centre de détention pour migrants au Japon, après le suicide d'un ressortissant indien la semaine dernière, ont indiqué hier des responsables et des médias locaux.

Ce mouvement de protestation a débuté dimanche, deux jours après qu'un Indien d'une trentaine d'années, dont l'identité n'a pas été rendue publique, eut été retrouvé pendu dans une cabine de douche de ce centre situé à Ibaraki, au nord-est de Tokyo.

«Nous supposons que (les grévistes) refusent de manger pour réclamer une libération provisoire», a indiqué Daisuke Akinaga, un responsable du centre, qui compte 330 détenus.

«Nous supposons aussi que le suicide a déclenché cette grève de la faim», a-t-il ajouté.

L'homme était apparemment déprimé par le délai très long pour étudier son dossier, selon des médias. M. Akinaga n'a pas souhaité préciser la nationalité des protestataires, ni combien de personnes refusent de s'alimenter, mais selon l'agence de presse Kyodo plus de 40 détenus seraient en grève de la faim.

Le Japon a une réglementation très stricte en matière d'immigration et accepte très peu de demande d'asile.

L'an dernier, il a accordé le statut de réfugiés à une vingtaine de personnes pour environ 20.000 demandes, émanant essentiellement d'individus en provenance d'Asie, indiquait récemment un représentant du Bureau de l'immigration.

Le gouvernement affirme que beaucoup de demandeurs d'asile sont des migrants économiques, mais des associations de défense des migrants et les Nations unies estiment que le Japon impose des conditions quasiment impossibles à remplir pour les demandeurs, même pour ceux en grave danger dans leur pays d'origine.

Des associations, des avocats et des migrants dénoncent depuis des années les conditions dans ces centres de détention, tout comme les comportements durs des agents chargés de l'immigration.

«Les périodes de détention sont anormalement longues au Japon», a regretté Hiromitsu Masuda, membre de l'organisation PRAJ (Provisional Release Association in Japan).

«De telles protestations pourraient se répéter si le Japon ne change pas de politique», a-t-il ajouté.

Selon les associations, les demandeurs d'asile attendent en moyenne trois ans avant d'obtenir une réponse des autorités, et pour ceux qui obtiennent une réponse positive, l'intégration dans le pays peut s'avérer difficile.

En 2016, le nombre d'étrangers vivant au Japon n'était que de 2,38 millions, soit moins de 2% de la population.

La grande majorité sont originaires d'Asie.

NIGER :

Plusieurs cas d'épidémies de méningite déclarés dans le centre et l'est du pays

Plusieurs cas d'épidémies de méningite ont été déclarés dans certaines localités du Niger, tandis que le seuil d'alerte est atteint dans plusieurs autres districts sanitaires, a déclaré hier à Niamey, le ministre nigérien de la Santé Illiassou Idi Mainassara.

Selon M. Mainassara, qui s'est exprimé dans un point de presse sur la situation de la méningite et les mesures prises pour faire face à la maladie, les districts sanitaires de Dan Issa, dans la région de Maradi, Farat et Dewoulé, dans la région de Tahoua (centre), ont franchi le seuil épidémique, tandis que quatre autres, Madaroufoun et Aguié (région de Maradi), Keita

(Tahoua) et la commune de Zinder (Est), ont atteint le seuil d'alerte (3 cas / 100.000 habitants). Le ministre qui n'a donné aucun bilan chiffré de malades ou de cas de décès, a ajouté que d'autres zones continuent à enregistrer des cas sporadiques «mais n'ont atteint ni le seuil d'alerte, encore moins le seuil épidémique».

Pour faire face à cette situation, le gouvernement a pris d'importantes mesures notamment la gratuité du traitement des malades dans tous les centres de santé, l'organisation de campagne de vaccinations dans les aires de santé en épidémie pour freiner la propagation de la maladie, le renforcement de la surveillance dans tous les cen-

tres de santé, l'élaboration d'un plan d'action de riposte, le pré positionnement des médicaments et consommables dans toutes les régions et tous les districts sanitaires du pays, l'élaboration d'un plan de communication à l'endroit de la population».

Les vaccinations concernent les personnes âgées de 2 à 29 ans, selon la même source.

A cette date, il a rassuré que des stocks sont disponibles permettant de prendre en charge plus de 4.000 malades, en plus d'un autre stock tampon mis en place contre la maladie.

Des efforts sont déployés par l'Etat et les partenaires de santé et se poursuivent partout pour bien contrôler

la situation. Il a lancé un appel à la population à se présenter au centre de santé le plus proche pour recevoir le traitement gratuit dès l'apparition des signes de la maladie qui se manifestent notamment par une forte fièvre brutale, des maux de tête, des vomissements, une raideur de la nuque chez les adultes, une fontanelle bombée chez les nourrissons, des convulsions.

Le Niger, a rappelé Idi Mainassara, fait partie d'une zone appelée «ceinture de la méningite» qui s'étend du Sénégal à l'Éthiopie. C'est pourquoi des épidémies de méningite surviennent presque chaque année au niveau de cette ceinture, et le Niger n'est pas épargné.

SELON UNE ÉTUDE

La Chine en tête dans la course mondiale à la 5G

La Chine est en tête de la course au déploiement de la 5G considérée comme étant un facteur clef du développement des objets connectés, devant la Corée du Sud et les Etats-Unis, selon une étude publiée lundi.

Ces trois pays, ainsi que le Japon, font partie des plus engagés dans le déploiement de cette technologie, selon une enquête du cabinet Analysys Mason, qui a examiné dans dix pays les actions menées par les entreprises et les politiques publiques.

Ces pays constituent le premier groupe --le mieux préparé-- tandis que les marchés européens, dont la France, l'Allemagne et le Royaume-Uni, font partie du deuxième groupe.

* Singapour, Russie et Canada font partie du troisième groupe, selon cette étude réalisée pour la CTIA, l'association américaine des opérateurs de télécommunications.

Aussi courte soit elle, l'avance de la Chine est la conséquence d'une politique gouvernementale proactive et à l'impulsion venant du secteur», a commenté la CTIA dans un communiqué.

L'élaboration de la 5G doit aider à supporter les milliards de données qu'impliquerait l'utilisation normalisée de voitures autonomes et autres objets intelligents du quotidien que l'Union européenne souhaite mettre en place dès 2020.

«Les Etats-Unis n'auront pas de

deuxième chance pour gagner la course mondiale à la 5G», a commenté Meredith Attwell Baker, à la tête de la CTIA.

Les premiers déploiements commerciaux de cette technologie sont promis dès cette année en Asie et aux Etats-Unis mais l'essentiel des déploiements devrait plutôt se faire en 2019, selon une étude récente de GlobalData.

La 5G est considérée par beaucoup de pays, notamment aux Etats-Unis, comme un enjeu stratégique.

C'est ce qui avait conduit mi-mars au blocage par la Maison Blanche de l'offre publique d'achat (OPA) hostile du fabricant de semi-conducteurs Broadcom, basé à Singapour, sur l'américain Qualcomm, au nom de craintes pour la



sécurité nationale. C'est avant tout la Chine que les Etats-Unis craignent, en particulier le groupe Huawei.

LE SYNDROME DU CANAL CARPIEN EN 5 QUESTIONS

Vous souffrez de fourmillements qui apparaissent dans les trois premiers doigts de la main. Une douleur lancinante vous réveille la nuit. Vous avez du mal à vous servir de votre pouce comme d'une pince... vous souffrez peut-être du syndrome du canal carpien. Un trouble lié à la compression d'un nerf au niveau du poignet. Quelles sont les solutions ?

Quelles sont les personnes à risque ?

Le syndrome du canal carpien est une affection relativement fréquente en France. Chaque année, en France, un peu plus de 150 000 personnes sont opérées pour ce syndrome. Il touche généralement les personnes de plus de 50 ans et les femmes ont trois fois de risques d'en souffrir que les hommes, vraisemblablement parce que leur canal carpien des femmes, une sorte de petit tunnel situé à la face antérieure du poignet qui contient le nerf médian et des ligaments, est plus étroit que celui des hommes. Les personnes qui souffrent de diabète ou de certains désordres métaboliques sont également plus à risque car leur maladie touche directement les nerfs et les rend plus sensibles à la compression. Enfin, la grossesse favorise aussi l'apparition de ce syndrome mais il régresse après l'accouchement pour ne récidiver que lors des grossesses ultérieures.

Quelles sont les causes ?

Le plus souvent, le syndrome du canal carpien survient sans qu'aucune cause ne soit identifiée. On parle alors de « syndrome du canal carpien idiopathique ». Mais certains facteurs favorisant la compression du nerf médian au niveau du canal carpien sont parfois identifiés :

- des facteurs hormonaux ou métaboliques (la grossesse, le diabète, une hypothyroïdie...);
- des mouvements répétés liés à certaines activités de loisirs (bricolage, jardinage, activité sportive...);
- une profession qui nécessite des mouvements répétés et rapides de « flexion-extension » du poignet (conduite automobile, travail sur un clavier avec les poignets posés sur le rebord, conditionnement, emballage...) ou



encore, les professions qui exposent aux vibrations. Le syndrome du canal carpien est en effet l'une des maladies professionnelles les plus fréquentes dans la plupart des pays européens, ainsi qu'aux États-Unis et au Canada.

Comment se fait le diagnostic ?

Le diagnostic du syndrome du canal carpien et le traitement précoces sont importants pour éviter des dommages irréversibles du nerf médian. En l'absence de traitement, les lésions du nerf peuvent en effet parfois s'aggraver et des troubles de la sensibilité (tactile) et de la motricité peuvent apparaître. Dans un premier temps, le médecin observe le poignet (gonflement, décoloration, chaleur), et teste les doigts ainsi que les muscles à la base de la main. Avec ces tests dits « de provocation », le médecin cherche à reproduire les symptômes et évaluer la

gravité de l'atteinte, ce qui va influencer sur le choix du traitement. Parfois, le médecin peut juger utile de poursuivre son investigation et prescrire une radio (pour vérifier le rétrécissement du canal carpien), une échographie pour voir l'éventuelle altération du mouvement du nerf médian ou un électromyogramme (EMG) qui mesure, à l'aide d'électrodes placées sur le trajet du nerf médian, la transmission de l'influx nerveux.

Peut-on éviter l'opération ?

Dans un texte datant de 2012, les experts de la Haute autorité de santé (HAS) recommandent d'opérer sans attendre les syndromes du canal carpien les plus graves (avec atteintes motrices) mais bien avant l'opération, différentes stratégies thérapeutiques peuvent être envisagées :

- la prise d'antalgiques et

d'anti-inflammatoires ;

- le port d'une orthèse, c'est-à-dire d'une attelle que l'on place autour du poignet et de l'avant-bras durant la nuit afin de mettre la main au repos et de diminuer les contraintes au niveau du canal carpien. Cette attelle est généralement remboursée en partie par la sécurité sociale ;

- l'infiltration de corticoïdes dans le canal carpien.

La récurrence est-elle possible ?

La persistance ou la réapparition des symptômes après un traitement par infiltration n'est pas à proprement parler une récurrence. C'est tout simplement le signe que le patient n'a d'autre recours que l'opération chirurgicale. Cette opération consiste à fendre l'épais ligament qui ferme le canal carpien pour faire baisser la pression et libérer le nerf. Il existe deux techniques

réalisées en structure de chirurgie ambulatoire (le malade est admis le matin dans l'établissement chirurgical, opéré dans la journée et sort le soir même de l'intervention). Elles se pratiquent toutes deux sous anesthésie locorégionale.

Ces opérations donnent des résultats spectaculaires et les récurrences sont extrêmement rares. Les syndromes récidivants réapparaissent, la plupart du temps, après au moins 3 mois d'acalmie (voire plusieurs années). La cause la plus fréquente est une fibrose secondaire (c'est-à-dire une destruction partielle des tissus lors de la cicatrisation) qui empêche le glissement du nerf médian lors des mouvements du poignet et des doigts. Dans ce cas, le médecin n'envisage pas forcément une nouvelle intervention chirurgicale. Mais il prescrit des antalgiques accompagnés, parfois, de soins apaisants.

CANAL CARPIEN : comment se passent les infiltrations ?

Si la prise d'antidouleurs oraux ne suffit pas à calmer les douleurs de votre syndrome du canal carpien, votre médecin peut vous proposer des infiltrations. En quoi cela consiste-t-il ? La main ou certains doigts vous font mal, ils sont engourdis, et la douleur vous réveille parfois en pleine nuit. Votre médecin peut vous prescrire des anti-inflammatoires, le plus souvent en infiltrations à base de cortisone. En faisant dégonfler le contenu du canal carpien, ce traitement symptomatique soulage tempo-

rairement. Il est d'autant plus efficace que le syndrome est récent, aigu, déclenché par une activité manuelle.

L'injection se fait au cabinet médical. Le produit (du type Altin®) s'injecte en infiltration à proximité du canal carpien et parfois même directement dans le canal.

Environ 3 ml de solution sont lentement injectés tout en surveillant le patient qui doit signaler la survenue de symptômes qui permettraient ou non de continuer l'injection. Une sensation de fourmillement est quel-

quefois ressentie au moment de l'introduction de l'aiguille ou un peu après. N'hésitez pas à la signaler au médecin.

Les infiltrations sont en général efficaces au bout de quelques jours et de petites douleurs peuvent être ressenties au début. Le résultat complet s'observe au bout d'une semaine. Cependant, les signes peuvent réapparaître au bout de quelques mois. Votre médecin peut réaliser une série de 2 à 3 infiltrations en quelques semaines. Ces médicaments sont remboursés à 65%.



Quels sont les signes avant-coureurs ?

Si les arrêts cardiaques semblent arriver soudainement, ils sont pourtant précédés de signes avant-coureurs. Et si ces alertes étaient mieux connues et prises en compte, de nombreuses vies pourraient être sauvées.

L'arrêt cardiaque n'est pas si brutal que cela. Il s'annonce un mois environ avant son arrivée avec des alertes et symptômes tels que la douleur de poitrine, des essoufflements, des étourdissements, des évanouissements ou des palpitations, selon une nouvelle étude scientifique de l'Université de Portland (Etats-Unis). Les chercheurs ont établi ces conclusions après avoir analysé pendant 11 ans les données médicales d'hommes âgés de 33 à 65 ans ayant eu un arrêt cardiaque hors de l'hôpital. Ils ont présenté les conclusions de leur enquête au congrès annuel de cardiologie, l'American Heart Association.

Parmi les 567 hommes qui ont subi un arrêt cardiaque hors de l'hôpital, 53% d'entre eux avaient ressenti des symptômes avant-coureurs, 56% d'entre eux ont eu des douleurs de poitrine, 13% étaient essoufflés et 4% ont eu des étourdissements, évanouissements ou des palpitations. La plupart (80%) de ces symptômes sont intervenus 4 semaines et 1 heure avant la survenue de l'arrêt cardiaque.

Connaître les signes précurseurs pour sauver des vies. Les auteurs rappellent que «seuls 9,5% des personnes survivent après un arrêt cardiaque hors de l'hôpital. En effet, les sauveteurs arrivent souvent trop tard et les témoins sont le plus souvent pas formés au massage cardiaque». Ils insistent sur le fait que «comme dans plus d'un cas sur 2, les signes avant-coureurs sont perceptibles dans le mois qui précède l'arrêt, il ne faut donc pas les ignorer et aller consulter». Rappelons aussi que la grande majorité des infarctus ont lieu loin d'un hôpital et qu'une personne en arrêt cardiaque perd 10% de chance de survie par minute qui passe sans intervention.

L'arrêt cardiaque est responsable de 50 000 à 60 000 décès par an en France, soit près de 200 décès par jour, et touche de plus en plus les femmes. En effet, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité féminine, responsable de près d'un décès sur trois (32%) devant les cancers, tant 7 fois plus de femmes que le cancer du sein.

ARRÊT CARDIAQUE : Les bons gestes pour sauver des vies

On défibrille

70% des arrêts sont dus à un infarctus du myocarde qui entraîne un trouble du rythme que l'on appelle la fibrillation ventriculaire (un rythme cardiaque anarchique, désorganisé qui fait que le cœur bat de manière inefficace). Le défibrillateur permet d'agir sur la fibrillation et peut restaurer une activité cardiaque normale.

40% des témoins présents lors d'un arrêt cardiaque et en présence d'un défibrillateur n'ose pas se servir de cet objet par peur et par manque de formation.

Etre formé double les chances de survie de la victime. Mais si vous êtes en possession ou à proximité d'un défibrillateur n'hésitez pas à agir.

Même si vous faites un faux diagnostic, vous ne mettez pas la personne danger. En effet, le défibrillateur va analyser le rythme cardiaque de la victime et si le sujet n'est pas en arrêt cardiaque, il n'enverra aucun choc. Grâce à sa facilité d'emploi et son innocuité le défibrillateur n'est plus un acte médical mais bien un acte citoyen, le premier témoin devient alors l'acteur indispensable de la chaîne de survie.

L'action cumulée du massage cardiaque et de la défibrillation augmente les chances de survie de la personne en arrêt cardiaque. Si vous intervenez, dans les minutes qui suivent l'arrêt cardiaque le sujet a 70% de chance de revenir à elle.

Arrêt cardiaque : on analyse la situation

Avant d'effectuer les gestes de survie, il est nécessaire de déterminer si la personne qui vient de tomber brutalement devant vous est en arrêt cardiaque.

Si le sujet est inconscient (il ne répond pas à vos questions, il ne réagit pas à des demandes simples comme «serrez la main») et qu'il ne respire plus (son abdomen ne bouge plus, vous ne sentez pas son souffle), il est en arrêt cardiaque.

Une fois la situation comprise, appelez le SAMU (15), localisez-vous, et ne raccrochez jamais sans l'autorisation de votre interlocuteur.

On pratique le massage cardiaque

90% des arrêts cardiaques ont lieu hors d'un hôpital et peuvent toucher des personnes dont le cœur est sain. Le temps que les secours arrivent, il est impératif de commencer la réanimation cardio pulmonaire (RCP) ou le massage cardiaque. Chaque minute compte. La personne en arrêt cardiaque perd 10% de chance de survie par minute qui passe et, dans certains cas, les se-



cours peuvent intervenir 10 à 20 minutes après l'arrêt.

Si non, placez vos mains au milieu du thorax de la victime. Seule la paume de la main doit être en contact avec le sternum. Pour réaliser une RCP, vous devez pratiquer 100 compressions par minute en appuyant sur 5 centimètres de profondeur.

Il ne faut donc pas hésiter à appuyer très fort. La RCP sert à envoyer le sang dans les organes et en particulier dans le cerveau. Elle sert à éviter les séquelles dues à l'arrêt cardiaque. Vous devez continuer le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des secours.

Si vous êtes à proximité d'un défibrillateur, suivez ses consignes et continuez la réanimation cardio vasculaire (RCP).

L'arrêt cardiaque est responsable de 50 000 à 60 000 décès par an en France, soit près de 200 décès par jour. D'après l'Inserm (Institut national de la santé et de la recherche médicale), si 30% de la population

était formée, 5000 personnes seraient sauvées par an. Le taux de survie en France est de 2 à 4 %, quand il est de 20 à 50 % dans les pays anglo-saxons où la population est plus largement formée et où le défibrillateur automatique externe (DAE) est davantage diffusé.

Une étude de la revue *European Heart Journal* révèle que, chez les sportifs, les meilleurs scores de survie en France – plus de 43% – sont obtenus dans les départements les mieux équipés en défibrillateurs automatiques externes et où la population est la plus formée.

Depuis le 4 mai 2007, un décret autorise toute personne à utiliser un défibrillateur automatique. Il est également possible d'en posséder un à domicile.

Merci pour sa contribution au Docteur Jean-Pierre Riffier, chef de service des urgences du centre hospitalier de Montbard (Côte d'Or), directeur médical de la société

On peut en mourir à 30 ans

Comme l'actrice américaine Brittany Murphy, décédée ce week-end à 32 ans d'un arrêt cardiaque, la mort subite peut frapper n'importe qui.

Même les adolescents. Un arrêt cardiorespiratoire est imprévisible et peut frapper n'importe qui, n'importe quand et n'importe où - même des adolescents. Et sans traitement

immédiat (c'est-à-dire l'utilisation d'un défibrillateur), 90% des personnes décèdent à la suite de cet arrêt cardiaque. D'ailleurs, l'arrêt cardio-respiratoire est l'une des principales causes de mortalité dans le monde : il tue chaque année plus de personnes que le sida, le cancer du poumon et l'accident vasculaire cérébral réunis.

Dans la plupart des cas, l'arrêt cardiaque se produit sans symptômes préalables, mais il existe des facteurs de risques :

- une anomalie du rythme cardiaque - des antécédents familiaux de mort subite
- le diabète sucré
- le tabac
- l'anorexie

ETHIOPIE-ONU L'Ethiopie et l'ONU conviennent de renforcer leurs relations en matière de maintien de la paix

L'Ethiopie et l'ONU ont décidé de renforcer leurs relations déjà solides qu'elles entretiennent en matière de maintien de la paix, a déclaré lundi le ministère éthiopien des Affaires étrangères. Dans un communiqué de presse, le ministère a déclaré que cet accord avait été conclu au cours de discussions entre Jean-Pierre Lacroix, Secrétaire général adjoint de l'ONU en charge des Opérations de maintien de la paix, et Hirut Zemene, vice-ministre éthiopienne des Affaires étrangères. M. Lacroix a salué la contribution apportée depuis plus de six décennies par l'Ethiopie aux opérations de maintien de la paix à travers le monde. Cette contribution a commencé pendant la guerre de Corée (1950-1953), et se poursuit encore à ce jour, notamment dans des pays troublés de la Corne de l'Afrique comme la Somalie. Mme Zemene a quant à elle appelé l'ONU et les pays partenaires à apporter une assistance suffisante aux opérations de maintien de la paix dans lesquelles des soldats éthiopiens sont déployés. L'Ethiopie est actuellement le pays d'Afrique qui contribue le plus aux missions globales de maintien de la paix, et figure également parmi les quatre plus importants contributeurs au monde. Elle participe notamment à la Mission hybride des Nations unies et de l'Union africaine au Darfour (MINUAD), à la Mission des Nations unies au Liberia (MINUL), à la mission des Nations unies au Soudan du Sud (MINUSS), à la Mission de l'Union africaine en Somalie (AMISOM) et à l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI).

Ce pays d'Afrique de l'Est a également fourni l'intégralité des 4 400 soldats déployés dans la région disputée d'Abeyi, entre le Soudan et le Soudan du Sud.

GUINÉE-BISSAU : Nomination d'un nouveau Premier ministre pour préparer les élections

Un nouveau Premier ministre «de consensus», Aristides Gomes, a été nommé et pris lundi ses fonctions en Guinée-Bissau, avec pour tâche principale de préparer les législatives de novembre et de mettre fin à une crise politique de plus de deux ans.

A 63 ans, il succède à Augusto Antonio Artur Da Silva, nommé fin janvier, qui comme ses prédécesseurs depuis la mi-2015 n'avait pas réussi à former de gouvernement, faute d'avoir obtenu le soutien des partis signataires d'un accord de sortie de crise d'octobre 2016. «J'ai été choisi pour animer un processus qui devrait conduire vers des élections législatives confirmant la date du scrutin, arrêtées pour le 18 novembre prochain qui avait été annoncée samedi à Lomé à l'issue d'un sommet extraordinaire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), où M. Vaz était accompagné des principaux responsables politiques du pays. La Guinée-Bissau, ancienne colonie portugaise d'Afrique de l'Ouest, traverse des turbulences depuis la destitution en août 2015 par le président Vaz de son Premier ministre, Domingos Simoes Pereira, chef du Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert (PAIGC). Le 1er février, la Cédéao s'était impatientée devant le blocage et avait pris des sanctions contre 19 personnalités bissau-guinéennes pour non-respect de l'accord de sortie de crise. Celui-ci prévoit une «procédure consensuelle» pour choisir un Premier ministre «ayant la confiance du président» et devant rester en place jusqu'aux législatives. Cette accélération du calendrier est également due à l'approche de la fin de législature actuelle, qui s'achève le 23 avril. Selon le communiqué de la Cédéao, «l'ensemble des acteurs politiques a également décidé de l'ouverture du Parlement le 19 avril 2018 pour statuer notamment sur les points liés à la nomination des membres de la Commission électorale et de la prorogation de la législature».

Pour rappel, la prochaine élection présidentielle est prévue en 2019.

DROIT DE VISITE AUX PRISONNIERS SAHRAOUI : Claude Mangin expulsée du Maroc pour la 4^e fois

La militante française de la cause sahraouie, Claude Mangin, a été empêchée de rendre visite à son mari Naâma Asfari, militant sahraoui détenu au Maroc, et expulsée pour la quatrième fois, a-t-on appris hier.

Le lundi 16 avril, pour la quatrième fois en moins de deux ans, Claude Mangin-Asfari a été refoulée du Maroc sans aucun motif ! Elle venait rendre visite à son mari Naâma Asfari, prisonnier politique sahraoui détenu depuis novembre 2010 et condamné à 30 ans de prison pour avoir défendu l'autodétermination du peuple sahraoui», a indiqué une source sahraouie à Paris.

Claude Mangin, arrivée lundi à 15h00 à l'aéroport de Rabat, elle a été remise dans l'avion pour Paris le même jour, a-t-on précisé.

Le secrétaire général de la Plateforme des associations françaises de solidarité avec le peuple sahraoui, Jean-Paul Lemarec a affirmé que ce refus d'entrée sur le territoire marocain constitue une «atteinte constante et grave» à son droit à une vie privée et familiale et au droit des prisonniers aux visites familiales.

«C'est aussi une violation du droit international», a-t-il dénoncé.

A cet effet, un rassemblement est prévu au cours de l'après-midi de mardi à la place des Invalides à Paris non loin du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères pour «exiger que Claude Mangin-Asfari puisse enfin entrer au Maroc pour rendre visite à son mari conformément au droit international» et la libération des prisonniers politiques sahraouis.

Trois maires français de Vitry-sur-Seine, de Saint-Denis et d'Ivry-sur-Seine, ont appelé vendredi dernier les autorités françaises à intervenir auprès du Maroc pour assurer le droit



de visite des prisonniers politiques sahraouis détenus dans ce pays.

Les trois maires ont dénoncé «fermement» les atteintes «constantes et graves» au droit de Claude Mangin à une vie privée et familiale, «contraires au droit international et au droit des prisonniers aux visites familiales».

«Nos autorités diplomatiques affirment déplorer la situation mais nous estimons que leurs démarches ne s'avèrent pas suffisantes», ont-ils estimé, demandant au gouvernement français d'agir «activement» pour «garantir le respect du droit international et des droits fondamentaux de ses concitoyens». Le Maroc, soutenu par la France, interdit depuis des mois des visites aux prisonniers sahraouis détenus dans ses prisons, ainsi que celles des militants des droits de l'Homme. En février dernier, deux avocates, Ingrid Metton et Olfa Ouled, du

groupe de 24 militants sahraouis de Gdeim Iziz, détenus au Maroc depuis plus de sept ans, ont été interdites d'entrer au Maroc.

Les deux avocates, du barreau de Paris, qui avaient défendu les militants sahraouis lors des audiences de leur procès en appel, entre janvier et mai 2017, à la Cour d'appel de Rabat-Salé, ont voulu rendre visite à leurs clients suite à des informations faisant état des mauvais traitements qu'ils auraient subis en prison, rappelle-t-on.

Dix-neuf militants sahraouis, rappelle-t-on encore, ont été lourdement condamné le 19 juillet 2017, au terme de ce procès où les seules preuves présentées restent des aveux signés sous la contrainte.

Les prisonniers politiques sahraouis ont été dispersés dans 7 prisons à travers le territoire marocain.

CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL : Premières discussions hier sur le projet de résolution des Etats-Unis sur la Minurso

Le Conseil de sécurité a tenu hier à New York la première discussion sur le projet de résolution devant proroger le mandat de la Mission de l'Onu pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), une réunion intervenant dans le sillage d'une campagne politico-médiatique marocaine pour peser sur le fond du texte, en semant la confusion sur les données géographiques de l'accord militaire N 1.

Les Etats-Unis, porte-plume de la résolution, devraient transmettre incessamment la première mouture de ce projet au groupe des amis du Sahara Occidental au Conseil de sécurité.

Jusqu'ici, aucun élément n'a filtré de ce projet, dont l'adoption est prévue le 25 du mois courant, selon l'agenda du Conseil de sécurité.

Les discussions sur la prorogation du mandat de la Minurso se dérouleront cette année sur fond de crise dans la zone tampon d'El Guergarat, où le Maroc tente de changer la réalité sur le terrain en semant la confusion sur les données géographiques de l'accord militaire N 1 qu'il avait accepté d'un commun accord avec le Front Polisario.

Après avoir faussement



accusé la partie sahraouie de violation de cessez-le-feu, le Maroc a brandi la menace d'engager une action militaire pour annexer les territoires sahraouis libérés.

Début avril, l'ONU avait apporté un démenti formel aux accusations du Maroc, en affirmant que la Minurso, chargée de surveiller le cessez-le-feu, n'avait observé aucun mouvement d'éléments militaires sahraouis dans cette zone délimitée, sous surveillance des Nations Unies.

Ces allégations non fondées sont conçues délibérément pour détourner l'attention du Conseil de sécurité du vrai problème qui est l'actuelle impasse dans laquelle se trouve le processus de paix, alors que l'émissaire onusien, Horst Kohler, s'active pour lancer un cinquième round des

négociations. Mettant le Maroc devant ses responsabilités concernant l'escalade des tensions à El Guergarat, l'ONU a enjoint ce pays d'accepter l'envoi d'une mission technique pour déterminer avec exactitude la partie qui était à l'origine de la violation des termes de cessez-le-feu dans cette zone sensible.

Mais Rabat a opposé un non catégorique à cette mission d'experts qu'elle a jugé, «inopportune et inappropriée», selon les observations du SG de l'ONU, contenues dans son nouveau rapport sur le Sahara Occidental.

Pourtant, la mission est prévue par le paragraphe 3 de la résolution 2351 (2017) du Conseil de sécurité, prorogeant le mandat de la Minurso.

Il y a lieu de rappeler que cette disposition a été le fruit de tractations de plusieurs

jours au niveau du Conseil qui, par consensus, a décidé d'examiner les causes et les répercussions de la violation du cessez-le-feu par le Maroc.

De toutes ces discussions il s'est dégagé un constat important: la situation à El Guergarat impose de trouver une solution qui aille au-delà d'un simple enregistrement des violations de l'accord de cessez-le-feu pour s'attaquer aux causes réelles qui étaient à l'origine de la Crise.

Une note confidentielle du secrétariat général de l'ONU, transmise au Conseil de sécurité en août 2016, avait reconnu la violation de l'accord militaire numéro 1 par le Maroc.

Les autorités marocaines ont voulu imposer de force la construction d'une route traversant cette zone et une partie du territoire sous contrôle du Front Polisario.

La Minurso a recensé sept violations de l'accord militaire numéro 1 commises par l'armée marocaine au cours de la période couverte par le nouveau rapport du SG de l'ONU allant d'avril 2017 à ce jour.

S'y ajoutent dix autres violations de longue date, enregistrées avant la période sous revue, révèle le même document.

ÉTATS-UNIS - RUSSIE

La Maison-Blanche annonce qu'elle étudie des sanctions supplémentaires contre la Russie

Les Etats-Unis ont annoncé qu'ils étudiaient l'éventualité d'adopter des sanctions supplémentaires contre la Russie et que la décision à ce sujet serait prise «dans un avenir proche», a rapporté lundi la Maison-Blanche.

«Nous envisageons des sanctions supplémentaires contre la Russie et la décision sera prise dans un avenir proche», a déclaré la porte-parole de la Maison-Blanche, Sarah Sanders, dans un communiqué.

Cette annonce survient un jour après qu'un haut responsable américain a révélé que Washington se préparait à déployer une nouvelle vague de sanctions contre Moscou dès lundi pour sanctionner son soutien au gouvernement syrien.

L'ambassadrice des Etats-Unis auprès des Nations unies, Nikki Haley, a indiqué dimanche que ces nouvelles sanctions pourraient être annoncées lundi par le secrétaire américain au Trésor, Steven Mnuchin, si elles étaient prêtes d'ici là. «Elles toucheront directement toutes les entreprises liées à des matériels comme ceux associés à l'utilisation d'armes chimiques (du président syrien) Assad», a indiqué Mme Haley.

L'administration Trump a déjà adopté deux séries de sanctions contre la Russie ces dernières



semaines, en invoquant leur ingérence présumée dans les élections aux Etats-Unis en 2016, et leur implication dans des cyberattaques «malveillantes».

Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France ont lancé samedi des frappes de missiles contre Damas, capitale de la Syrie, et dans la province de Homs dans le centre du pays, en représailles contre l'utili-

sation présumée d'armes chimiques par le gouvernement syrien la semaine dernière dans un faubourg à l'est de Damas tenu par les rebelles.

Le gouvernement syrien a vivement démenti ces allégations, appelant l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques à envoyer une mission d'enquête pour mener des investigations.

De nouvelles sanctions contre la Russie en perspective

La Maison-Blanche a indiqué lundi que les Etats-Unis envisageaient de prendre de nouvelles sanctions contre la Russie.

L'ambassadrice américaine à l'ONU Nikki Haley avait déclaré dimanche que de nouvelles sanctions seraient annoncées dès lundi par le secrétaire au Trésor Steve Mnuchin.

Mais la porte-parole de la Maison-Blanche, Sarah Sanders, n'a pas

annoncé de date. «Nous envisageons de nouvelles sanctions contre la Russie et une décision sera prise dans un proche avenir», a déclaré Mme Sanders. «Nous sommes en cours d'évaluation, mais il n'y a rien à annoncer maintenant».

Mme Haley avait pourtant été catégorique, annonçant des sanctions liées au soutien apporté selon elle par la Russie au programme militaire chimique supposé de la

Syrie. Tout en rappelant sur la chaîne de télévision Fox que les Etats-Unis avaient déjà pris de nombreuses sanctions contre la Russie dans toute une série de dossiers, l'ambassadrice à l'ONU avait évoqué «les sanctions qui continuent d'arriver» précisant sur la chaîne CBS cette fois, que «Washington allait prendre des mesures contre les soutiens du président syrien Bachar al-Assad, la Russie et l'Iran». «Vous

allez voir que les sanctions vont arriver», avait-elle martelé.

Le secrétaire au Trésor Steve Mnuchin «va les annoncer (...), et elles vont viser directement toutes sortes d'entreprises qui s'occupent d'équipements liés à Assad et à l'utilisation d'armes chimiques», avait dit Nikki Haley, laissant entendre qu'il pourrait s'agir de sanctions ciblées contre des sociétés russes.

YÉMEN :

La coalition promet une «réponse douloureuse» aux rebelles Houthis

La coalition militaire arabe sous commandement saoudien qui intervient au Yémen a averti lundi les rebelles Houthis qu'elle leur réserverait une réponse «douloureuse» s'ils mènent de nouvelles attaques en territoire saoudien.

«Si les Houthis continuent de cibler des installations industrielles ou résidentielles, la réponse sera dure et douloureuse»,

a prévenu le porte-parole de cette coalition Turki al-Maliki.

M. Maliki qui s'exprimait à Khobar (dans l'est du royaume) a indiqué que les Houthis utilisaient l'aéroport de Sanaa comme une base militaire pour lancer leurs attaques de drones.

Entre mercredi et vendredi, l'Arabie saoudite a intercepté cinq missiles balistiques tirés vers son

territoire par les Houthis, ainsi que deux drones - dont l'un visait un aéroport - qu'elle a abattus, selon un porte-parole militaire saoudien. La guerre au Yémen, qui a fait près de 10.000 morts depuis 2015, avait déjà débordé en Arabie saoudite avec des tirs de missiles ou de roquettes des Houthis. Elle a provoqué «la pire crise humanitaire au monde», selon l'ONU.

IRAN :

Les forces de sécurité saisissent des armes et des explosifs dans le sud-est du pays

Les forces de sécurité iraniennes ont réussi lundi à saisir une importante cargaison d'armes et d'explosifs dans la zone frontalière de la province du Sistan-et-Balouchistan, dans le sud-est du pays, a rapporté hier l'agence de presse Tasnim.

«Nous couvrons de trafic de drogue, cette cargaison avait été introduite en contrebande dans le pays dans le but de servir à des attaques terroristes», a précisé l'agence Tasnim, citant un com-

munié au ministère iranien du Renseignement. Les services de renseignement ont saisi 80 kg d'explosifs, 17 bombes artisanales destinées à être utilisées en bord de route ou à servir de pièges, 28 pistolets, 2 100 cartouches, 35 grenades, des dizaines de détonateurs électroniques et divers autres engins explosifs.

Ils ont également saisi 580 kg de drogue appartenant aux terroristes, a ajouté le communiqué.

SYRIE :

Manifestation de druzes pro-Assad sur le Golan occupé par Israël

Plus de 500 personnes de la communauté druze ont manifesté hier en faveur du gouvernement syrien dans la partie du Golan occupée par Israël, ont rapporté des médias locaux. Les participants, rassemblés dans la localité d'Ein Qiniye à l'occasion de la fête nationale syrienne de l'Indépendance, ont chanté les louanges du président Bachar al-Assad, trois jours après les frappes américaines, britanniques et françaises contre la Syrie.

«Bachar, tu a battu les bombardiers américains», ont-ils scandé. «Bachar a vaincu les terroristes», ont-ils chanté, selon des médias. Environ 22.000 druzes, une minorité arabophone et musulmane également présente en Syrie, vivent dans la partie du Golan occupée et annexée par Israël, ainsi que 25.000 colons israéliens arrivés après la capture du plateau par Israël en 1967.

La grande majorité de ces druzes se considère comme Syriens. Israël occupe depuis la guerre de 1967 1.200 km² du plateau du Golan (nord-est), dont l'annexion en 1981 n'a jamais été reconnue par la communauté internationale. Les quelque 510 km² restants sont sous contrôle syrien.

Syrie : Arrivée à Douma des experts de l'OIAC

Les enquêteurs de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) sont arrivés hier à Douma, après des allégations d'une attaque présumée dans cet ancien fief des groupes armés, ont annoncé les médias d'Etat syriens. «Les experts de la commission des armes chimiques entrent à Douma», a rapporté l'agence officielle Sana.

Le vice-ministre syrien des Affaires étrangères, Faïçal Mekdad, avait déclaré lundi que son gouvernement était prêt à coopérer avec les enquêteurs de l'OIAC qui sont arrivés il y a trois jours à Damas. M. Mekdad a indiqué que les enquêteurs s'étaient entretenus avec des responsables du gouvernement syrien d'une coopération pour «permettre à l'équipe de poursuivre son travail avec transparence, impartialité et exactitude».

M. Mekdad a également souligné la volonté du gouvernement syrien de coopérer et de faciliter le travail de l'équipe de l'OIAC, arrivée sur le terrain pour enquêter sur les allégations d'utilisation présumée d'armes chimiques le 7 avril dernier à Douma, dans la périphérie est de Damas.

Le gouvernement syrien dément ces allégations et accuse les terroristes d'avoir «fabriqué» cette attaque pour «piéger l'armée syrienne et encourager une campagne militaire étrangère». Samedi, les Etats-Unis, la France et le Royaume-Uni ont lancé des frappes de missiles contre des positions syriennes après ces allégations d'attaque chimique présumée à Douma, sans attendre les résultats de l'enquête.

**TADJIKISTAN-OUZBÉKISTAN
Le Tadjikistan et l'Ouzbékistan vont déminer leur frontière**

Le Tadjikistan et l'Ouzbékistan, deux pays voisins d'Asie centrale, ont annoncé leur intention de déminer leur frontière commune, un geste d'apaisement après plus de 20 ans de relations tumultueuses, ont annoncé mardi hier.

Un porte-parole des gardes-frontières tadjiks, cité par l'AFP, a indiqué qu'une mission conjointe avait été créée pour «déterminer quelles sections de la frontière étaient minées» et mettre en place un calendrier de déminage.

L'Ouzbékistan avait miné son côté de la frontière, longue de plus de 1.300 kilomètres, en 2000 pour parer aux incursions de groupes armés issus du Tadjikistan.

Selon l'ONU, 374 citoyens tadjiks, principalement des bergers et d'autres habitants de la région frontalière, ont été tués par les mines depuis leur installation.

En mars, le président tadjik Emomali Rakhmon a reçu son homologue ouzbek Chavkat Mirziyoyev pour une rencontre qui a marqué un dégel dans les relations troubles entre les deux ex-républiques soviétiques.

Les deux dirigeants ont décidé lors de cette rencontre de travailler à la libéralisation des visas entre les deux pays et de coopérer en vue de la construction par le Tadjikistan d'un barrage en amont de l'Ouzbékistan.

HISTOIRE:

Les hauts faits de l'Emir Abdelkader et son parcours civilisationnel et humain reconnu à l'échelle internationale

Les participants aux travaux du colloque international sur l'Emir Abdelkader dans les contrées des Ouled Nail (1836-1847) ont débuté lundi à l'Université Ziane Achour dans la wilaya de Djelfa, ont été unanimes à affirmer que les «hauts faits, la résistance et le parcours civilisationnel et humain de l'Emir Abdelkader étaient reconnus dans le monde entier».

Dans son intervention inaugurale de la première édition du colloque auquel ont pris part des chercheurs, des ulémas et des chouyoukh de Zaouias, M. Akhdari Aïssa, professeur à l'Université de Djelfa, a indiqué que l'Emir Abdelkader s'était imposé comme une référence en terme d'héroïsme, de résistance, de leadership, de littérature et de soufisme. Il a suscité l'admiration des plus grands politiques, dirigeants et roman-

ciers. Le nom de l'Emir Abdelkader est étroitement lié à tout mouvement de résistance, a-t-il soutenu.

«Plusieurs études arabes et étrangères ont abordé, aussi bien du point de vue analytique que narratif, le parcours, la vie et les hauts faits de l'Emir Abdelkader ainsi que ses nombreuses contributions qui ont donné une image rayonnante qu'on ne peut ignorer. Nous devons aujourd'hui faire une relecture critique et analytique des sources de l'Emir et mettre en valeur ses contributions civilisationnelles et intellectuelles dans la renaissance de l'Etat algérien moderne. Les travaux de ce colloque scientifique et académique ne sont qu'un aperçu de l'histoire de cet homme riche de gloires et de sa présence dans les contrées de Ouled Nail», a indiqué l'intervenant.

Les participants ont souligné l'importance de cet événement scientifique qui se penche sur l'histoire de cette grande personnalité nationale et universelle considérée comme un symbole de résistance pour la patrie, un homme qui s'est distingué par des actes héroïques et a contribué à renforcer les valeurs de tolérance et à défendre les chrétiens d'Orient donnant ainsi une image honorable



en matière de promotion des valeurs humaines.

Organisé par l'université "Ziane Achour" et parrainé par le wali Hamana Guenfaf en coordination avec plusieurs acteurs et organismes à l'instar des directions des moudjahidines et de la culture ainsi que le secrétariat de wilaya de l'ONM et l'APW de Djelfa), ce colloque a pour objectif de jeter la lumière sur l'extension de la résistance menée par l'Emir Abdelkader dans les villes des Ouled Nail contre l'occupant fran-

çais, et la contribution des populations locales à cette résistance.

La rencontre mettra en exergue le rôle joué par la population de Ouled Nail dans la résistance de l'Emir Abdelkader et la contribution humaine et civilisationnelle de ce dernier. Prendront part à ce colloque de deux jours des chercheurs et universitaires d'Algérie, de France, du Bahreïn, du Qatar, de Tunisie et des Emirats arabes Unis.

APS

MARTYRS AUX NOMS INCONNUS : Une opération de collecte d'informations initiée par le musée du Moudjahid de Médéa

Une opération de collecte d'informations sur les martyrs originaires de différentes régions du pays et aux noms inconnus, tombés au champ d'honneur dans les maquis de la wilaya IV historique, a été initiée par la direction du musée Si-Mhamed Bougara de Médéa, en vue d'aider à connaître l'identité de nombreux chouhada restés anonymes à ce jour, a appris hier l'APS auprès du responsable de cette structure.

Entamée depuis plusieurs jours, cette opération vise à récolter toute information ou témoignage susceptible de permettre de mettre un nom sur les nombreuses photos de chouhadas, prises à travers les maquis de la wilaya IV historiques, et pouvoir ainsi identifier des martyrs venus de diverses régions du pays, a expliqué Mourad Hamzaoui.

Des expositions itinérantes de photographies de certains martyrs inconnus sont organisées de manière régulière dans différentes localités de la wilaya, dans l'espoir qu'une personne, parmi celles ou ceux ayant vécu la période de la guerre de libération nationale, puisse reconnaître l'un de ces martyrs, a-t-il ajouté.

La direction du musée compte aboutir, grâce à ce travail de mémoire, à recueillir suffisamment d'informations ou de témoignages pouvant aider à identifier ces martyrs, connus uniquement par leur nom de guerre, et leur rendre un hommage à la hauteur de leur sacrifice, a fait remarquer Mourad Hamzaoui.

Publicité

MOSTAGANEM : Coup d'envoi de la 4^e édition du Festival national universitaire du court-métrage

Le coup d'envoi du Festival national universitaire du court métrage a été donné, lundi, à la bibliothèque centrale de l'université «Abdelhamid Ibn Badis» de Mostaganem.



Une minute de silence a été observée à la mémoire des martyrs, victimes du crash de l'avion militaire de Boufarik, lors de la cérémonie d'ouverture, qui a été marquée par la présentation du jury de cette édition, formé de

Lahcène Laïb de l'université de Mostaganem, Sayad Ahmed de l'université d'Oran (1) et de la comédienne Zineb Arras. En marge de la cérémonie d'ouverture au niveau du hall de la bibliothèque centrale, a été inaugurée une exposition d'arts plastique réalisée par des étudiants du département des arts de la Faculté de littérature

arabe et des arts de l'université de Mostaganem.

Le programme de la première journée du festival prévoit la projection de 10 courts métrages dont «Une histoire, un regard» de Benamora Imad, «Pourquoi ?» de Ziane Ouassama et «Où est mon visage ?» de Charef KhodjaSouad et «Theniet El Had, 20 ans après» de Ait Abdelaziz Abdelkader et «Timmimoun, une oasis de l'histoire» de Allig Bilal.

Le programme prévoit également la projection du film «Sans abri» de Ouardi Missaa, de celui «N'interprète pas mal» de Benab-

bou Sarah, d'un documentaire sur l'addiction aux jeux électroniques de Hamza Afifa, du film «L'espoir» de Soltani Allae-eddine et d'un autre «Réalité d'un rêveur» de Bekloul Amine. La journée du lundi se décline également par l'organisation, au niveau de la salle des activités culturelles de la résidence universitaire à haï «El Mejdoub», d'un atelier de formation sur la photo par le téléphone portable, au profit des participants à ce festival, selon les organisateurs, qui indiquent que cet atelier est encadré par le cinéaste Zaouche Mohamed.

La deuxième journée de ce festival sera marquée, avant le baisser de rideau, par la projection de 11 courts-métrages et l'annonce des récompenses dans les domaines de la photo, de la réalisation, du scénario, du film documentaire, le prix du jury, ainsi que la présentation d'une pièce théâtrale intitulée «Kerma» à la salle «Ryma» de la maison de culture «Ould Abderrahmane Kaki».

Prendant part à cette édition coïncidant avec la célébration de la journée

du savoir «Youm El Ilm» des étudiants-universitaires ayant réalisé des courts-métrages et des documentaires des universités de Mostaganem, de Batna (2), d'Annaba, de M'Sila, de Sidi Bel-Abbes, de Constantine et de l'Institut supérieur des arts et de l'audiovisuel.

La bibliothèque centrale de Tipasa baptisée du nom de l'icône de la littérature algérienne Assia Djebar

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a procédé, lundi, à la dénomination de la bibliothèque centrale de Tipasa au nom de l'icône de la littérature algérienne Assia Djebar.

Trois ans sont passés aujourd'hui après le décès de cette icône «très très particulière», selon l'expression du ministre Mihoubi, qu'était Assia Djebar, de son vrai nom Fatima Zohra Imalayene, née le 30 juin à Mihoub, dans la wilaya de Médéa, et ayant grandi à Cherchell, une femme «dont le souvenir restera ancré dans le cœur de chaque algérien jaloux de ses symboles et savants», a-t-il indiqué.

L'hommage rendu à cette femme de Lettres, à la renommée universelle, s'inscrit au titre des orientations du Président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, «qui ne manque jamais une occasion pour rendre hommage aux intellectuels», en baptisant, à leurs noms, des structures et établissements culturels, a indiqué M. Mihoubi.

Il a cité, à cet effet, la dénomination de l'Opéra d'Alger au nom de Boualem Bessaih, au moment où la bibliothèque publique de Tipasa a été bap-

tisée au nom d'Abou Al Kacim Saâdallah. M. Mihoubi a rappelé, à l'occasion, le projet initié par son département ministériel, en collaboration avec l'Office national des arts d'imprimerie, en vue de l'achat des droits de traduction des œuvres littéraires, théâtrales et cinématographiques d'Assia Djebar.

Il s'agit là, a-t-il souligné, d'un projet visant à faire connaître cette icône aux générations montantes, réputée pour son combat pour l'identité nationale, la justice, les faibles et les démunis. Assia Djebar est décédée le 6 février 2015, à l'âge de 79 ans, léguant pour la postérité un palmarès littéraire des plus riches, caractérisé par une revendication permanente de son identité algérienne, un choix qui lui valu, selon nombre d'observateurs, «la non obtention du prix Nobel de littérature».

Cette auteure authentique de la «Nouba des femmes du Mont Chenoua» (1978) a pu se frayer une «place de choix» et «des plus méritées» parmi les géants de la littérature mondiale, a assuré, à l'occasion, l'homme de cinéma Ahmed Bedjaoui, soulignant la grande richesse de son parcours et de son œuvre, étayée par



l'obtention de plus d'une quinzaine de prix internationaux.

L'écrivaine était, également, une fervente défenseuse de la femme, de la cause palestinienne, et des droits des faibles. Suivant ses derniers vœux, elle a été enterrée le 13 février au cimetière de Cherchell, tous près de ses parents, prouvant encore une fois son attachement à ses origines.

La nouvelle de sa mort fut entourée d'un grand élan de solidarité dans le monde, qui s'était accordé sur la perte d'une grande figure de la littérature universelle. Sa dernière œuvre connue fut «Nulle part dans la maison de mon père».

Les écrits d'Assia Djebar, de même que son œuvre cinématographique, ont été récompensés par

de nombreux prix, dont l'International Literary Neustadt Prize en 1996, le Prix de la paix des éditeurs allemands en 2000, et le Prix international Pablo Neruda en 2005. Elle fut, également, élue à l'Académie française en 2005.

ALGER

Cheikh Sidi Bémol présente «L'odyssée de Fulay», entre conte et chants berbères



«L'odyssée de Fulay», un conte en musique inédit, a été présentée lundi soir à Alger par Cheikh Sidi Bémol, dans une immersion prolifique dans l'histoire antique et le chant berbère, devant un public nombreux.

Accueilli à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref), le spectacle a embarqué le nombreux public présent dans un voyage onirique à travers le temps, déployé en quatre parties tirées de légendes et de mythes des peuples de la Méditerranée. Librement inspiré de l'œuvre d'Apulie, célèbre auteur berbère de l'Antiquité, ce conte fantastique, déclamé en Français et alterné par douze chants berbères antiques, a été écrit, arrangé et réalisé par cheikh sidi bémol, soutenu par les chœurs de Damien et Maxime Fleau, également au xylophone, flûtes et piano ainsi qu'aux percussions et clarinette, respectivement.

Sur une scène presque nue, le spectacle, renseignant que les dieux grecs auraient abordé la Berbérie, raconte, une heure et demie durant, les aventures de Fulay, un artiste extraordinaire en quête de sa terre natale, célébré par les rois, adopté par les dieux, jeté aux enfers puis rendu aux siens, dans une série d'événements à rebondissements brillamment portés par Cheikh Sidi Bémol, dans le rôle du troubadour. Les chants ancestraux kabyles riches et diversifiés, rendus par Cheikh Sidi Bémol ont été soumis à un travail d'arrangements d'une grande intelligence qu'il a lui-même assuré, s'attendant à donner aux mélodies des formes modernes, dans des variations modales soutenues par un lit d'accords montés sur des

rythmes composés.

Dans un spectacle hybride déroulé dans la délectation et hautement apprécié par le public, «L'odyssée de Fulay», se veut «un hymne à l'ouverture d'esprit, à la curiosité et à l'échange», peut-on lire dans la présentation, espérant également contribuer dans un esprit festif, à «la lutte contre l'intolérance». Applaudissant longtemps les artistes, le public, imprégné par l'univers fantastique de la trame, a découvert différentes dimensions existentielles, dans des escales empreintes de chants berbères ancestraux, qui l'ont mené du royaume, vers le village natal de Fulay, passant par l'au-delà et les ténèbres de l'enfer.

Cheikh Sidi Bémol, Hocine Boukella de son vrai nom, a participé à plusieurs festivals et animé de nombreux concerts à travers le monde, au Royaume Uni, Belgique, Suisse, Canada, Suède, Espagne, France, Maroc et Tunisie notamment. Comptant à son actif une dizaine d'albums dont, «Samarkand û night & Day» (1998), «El Bandi» (2003), «Gourbi Rock» (2008), «Izlan Ibhariyen-Chants Marins Kabyles» (en deux volumes û 2009 et 2013), «Paris Alger Bouzeguene» (2010) et «Afyas» (2014), l'artiste, également dessinateur et caricaturiste, qualifie son style de musique de «Gourbi-rock», un genre ouvert sur les musiques du monde, à la recherche de sonorités autochtones. Organisé sous l'égide du ministère de la Culture, par l'Institut français en Algérie, le spectacle «L'odyssée de Fulay» est arrivé à Alger au terme d'une tournée qui l'a mené, depuis le 9 avril, aux Instituts français de Annaba, Constantine, Oran et Tlemcen.

JOURNÉE DU SAVOIR:

Des personnalités nationales distinguées et présentation de l'opérette «Al Salil»

Des personnalités scientifiques et nationales ont été distinguées lundi à l'Opéra d'Alger à l'occasion de la journée du Savoir (Yaoum El Ilm) avant la présentation de la deuxième opérette «Al Salil» (le descendant) pour rendre hommage aux éléments du service national, 50 ans après son institution. La cérémonie de distinction a été marquée par la présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi et son homologue malienne, des ministres de la Justice, Tayeb Louh, de la Communication, Djamel Kaouane, de l'Enseignement

supérieur, Tahar Hadjar ainsi que des membres du gouvernement, du président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdellah Ghilamallah, du Conseiller auprès du président de la République, Saad Eddine Nouiouat et du Directeur du service national, le général major Mohamed Salah Benbicha. L'opérette «Al Salil» a été présentée lors de cette cérémonie pour rendre hommage aux éléments du service national à l'occasion du 50^e anniversaire de l'institution de ce devoir le 16 avril 1968.

Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°549

pervers hélas visibles donc rare	↓	canari contri- buer	↓	écharpes de prêtre triturées	↓	rouge mais pâle inattendu	↓	nourrice de Dionysos	↓	restera en l'air aspect visuel	↓	consa- crerais	↓	
risques de rixe chatouil- lées	→							prélevait	→					
sarcélées	→							arrêtent	↓	bébé sage	→			
couleur de pain	→							rame	→	jointe	↓			
coupelles de fusion changea d'aspect	→		parfois taupe peser le récipient	→				parodie	↓			roue à gorge seras enseveli	→	
glissa	→							se dégrada	→				brûleur de bûches	
trou d' aération	→							froissée sincère	↓			bonne carte hors d'ici!	↓	
pont	→							petit air classique	↓					
devient utile dresseur de plans	→		pénurie attaquer la base	→				cerna	→			il faut en avoir coque- ront	→	égaliser
dévidoir de cocons	→							fonder	↓					
à prix d'or	→							bourrer paque des gros ca- ractères	→					
do de clé	→							celui du lapin ne vaut rien	→				poisson de torrent	
suite de chiffres	→							celébreux	↓					
changement de gardien	→							naturel	→					
								coléreux	↓					
								rapports de prêts première tranche	→					
								soleil de Karnak	→				nom d'une île	
								ferveur	↓				vastes	
								pédant	→					
								partie de décennie	↓					
								titane en équation posses- sif	→				aller en justice	
								individus bornés	→					
								garanti	↓					
								il met le cœur d'accord	→					
								voie de haleur	→					
								chante comme une chouette	→					
								souder	→					

Solution

C'est arrivé un 18 avril

Sudoku n°1849

4	1	3	9	7	5	2	8	6
5	8	9	1	6	2	7	4	3
2	6	7	3	4	8	5	1	9
7	3	5	8	9	4	1	6	2
1	4	6	2	5	7	3	9	8
9	2	8	6	1	3	4	5	7
6	5	4	7	2	9	8	3	1
3	7	1	5	8	6	9	2	4
8	9	2	4	3	1	6	7	5
1	6	3	8	2	5	9	7	4
4	5	9	7	3	1	6	2	8
7	8	2	4	9	6	5	3	1
3	9	4	5	7	6	2	1	8
8	2	6	4	1	3	5	9	7
7	5	1	8	9	2	3	4	6
5	1	8	2	4	7	6	3	9
4	6	9	1	3	5	7	8	2
2	7	3	6	8	9	4	5	1
9	4	7	3	6	1	8	2	5
6	3	2	9	5	8	1	7	4
1	8	5	7	2	4	9	6	3

Mots Croisés n°1849

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	H	E	L	I	O	G	R	A	V	U	R
2	A	V	A	N	C	A	I	T	S	A	C
3	R	E	V	U	M	O	R	C	E	L	A
4	M	A	S	T	I	E	R	R	E	R	
5	O	R	I	O	N	I	S	E	U	T	
6	N	E	U	T	R	E	S	V	A	S	E
7	I	V	R	E	S	O	P	E	R	E	R
8	S	E	S	A	B	L	E	R	A	O	
9	E	R	S	D	U	E	L	S	O	N	
10	R	A	C	K	E	T		E	V	E	N

Grille géante n°548

E	S	E	R	I	P	F
E	X	C	E	P	T	I
H	O	R	I	O	N	S
T	I	T	I	L	L	E
B	I	N	E	S	T	
B	I	S	E	S	P	I
V	I	R	A	F	R	I
O	N	S	R	A	R	E
I	N	S	E	R	A	
N	A	R	I	N	E	
V	I	P	E	C	R	
S	T	R	A	T	E	
S	T	R	A	T	E	
A	S	P	E	G	E	
R	U	S	A	N	E	
C	H	E	R	E	M	
S	E	R	I	E	L	
R	E	L	E	V	E	

2008 - La chanteuse québécoise Nathalie Simard fait ses adieux à la scène au Théâtre Saint-Denis à Montréal.
 2002 - Quatre militaires canadiens sont tués en Afghanistan après avoir été frappés par une bombe provenant d'un avion américain.
 2001 - À Tizi Ouzou, en Algérie, des gendarmes tuent un adolescent, soulevant le peuple kabyle contre le régime militaire.
 1998 - La Chine libère de prison le dissident Wang Dan, impliqué dans les événements de la place Tiananmen en 1989.
 1996 - L'armée israélienne bombarde un camp de l'ONU à Cana, dans le sud du Liban, tuant 90 réfugiés libanais.
 1990 - L'Université de Montréal renonce à accorder un doctorat à l'homme d'affaires Pierre Péladeau à cause de déclarations intempestives à l'endroit de la communauté juive.
 1988 - Extradé des États-Unis, John Demjanjuk est reconnu coupable de massacres au camp nazi de Treblinka; il sera acquitté par la Cour suprême d'Israël.
 1988 - Une panne d'électricité frappe le Québec presque entièrement.

ATHLÉTISME / CHALLENGE INTERNATIONAL DES AURÈS 2018 :

La compétition reprogrammée les 20-21 avril à Batna

L'édition 2018 du Challenge international des Aurès a été reprogrammée les 20-21 avril courant, au stade du 1er-Novembre 1954 de Batna, a annoncé hier la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA).

Cette compétition était initialement prévue les 13-14 avril, avant d'être reportée à une date ultérieure, suite au deuil national, décrété mercredi dernier, suite au crash d'un avion militaire à Boufarik, causant la mort de 257 personnes.

Les épreuves de sprint, de saut et de lancer se dérouleront dans le stade du 1er-Novembre, alors que le Relais d'Argent Mixte (5x800m) est prévu sur les grandes artères de Batna, a encore précisé l'instance fédérale dans un communiqué.

TENNIS: Tournoi international juniors du 21 au 27 avril à Tlemcen

Un tournoi international de tennis en catégorie juniors garçons et filles aura lieu à Tlemcen du 21 au 27 avril courant, a-t-on appris lundi lors d'une réunion de préparation de ce tournoi au siège de la wilaya.

Ce tournoi de deuxième niveau, organisé pour la première fois à Tlemcen par la Fédération algérienne de tennis (FAT) en collaboration avec la ligue de wilaya de tennis et la direction de la jeunesse et des sports et les services de la wilaya, verra la participation de 100 joueurs âgés entre 15 et 18 ans d'Algérie et de 31 pays dont la Tunisie, le Maroc, l'Espagne, la Belgique et la France, soit une moyenne de 2 à 4 participants de chaque pays dont 50 bien classés au calendrier mondial selon les explications du président de la FAT, Mohamed Bessaad. Les compétitions de ce tournoi se dérouleront sur les courts de tennis de Mansourah, qui font l'objet actuellement de travaux d'aménagement externe et d'embellissement. Le programme du tournoi prévoit 32 matchs en phases de qualification (seizièmes, huitièmes, quarts de finale, demies finale) et finale. Ces compétitions permettront aux participants d'améliorer leur classement mondial. Les vainqueurs seront honorés lors de la cérémonie de clôture de ce tournoi international.

SÉTIF : Clôture du championnat national de jeux d'échecs entre les services de la Sûreté nationale

La sixième édition du championnat d'Algérie de jeux d'échecs entre les services de la sûreté nationale a été clôturée à la salle omnisport du complexe du 8 mai 1945 de Sétif.

Cette épreuve, clôturée lundi soir, à laquelle ont pris part 99 compétiteurs, dont 60 hommes et 39 dames, qui représentent six (6) régions du pays, a vu la consécration, du côté des messieurs, de Mohamed Djedi de la région Centre et de Hayat Senouci de la région Sud du côté des dames, alors que la première place par équipe a été décrochée par la région Sud.

La cérémonie de remise des médailles pour les vainqueurs a été présidée par le chef de l'exécutif local, Nacer Maaskri, et le contrôleur de police de la région Est, le commissaire, Mustapha Benaini, ainsi que plusieurs cadres de wilaya de la sûreté nationale.

S'exprimant en marge de cette manifestation sportive, le chef de bureau des sports de la région Est, le commissaire principal, Fateh Menadi, a exprimé que ce tournoi a été précédé de compétitions éliminatoires dans chaque région et ce durant le mois de février dernier.

HANDBALL/CHAMPIONNAT D'EXCELLENCE (1^{ÈRE} PHASE): Fortunes diverses pour les deux clubs oranais

Les deux clubs d'Oran évoluant dans le championnat d'excellence de handball, le MC Oran et l'ES Arzew, ont connu des fortunes diverses lors de la première phase de ce championnat qui sera achevé hier avec le match retard C Chelghoum Laïd-ES Arzew.

En effet, si l'ES Arzew a réussi à valider son billet pour les "Play-off", avant même de disputer son ultime rencontre de cette première phase, le MCO, lui, se contentera de disputer les «Play-down».

«Notre objectif a été atteint à 100%, car notre ambition cette saison était d'assurer notre maintien parmi l'élite. Notre qualification aux "Play-off" est une juste récompense pour mes jeunes joueurs», a déclaré à l'APS le président de la section handball de l'ES Arzew, Amine Benmoussa.

«Si nous allons terminer à la quatrième place de notre groupe A, et décrocher par là même le dernier billet pour les "Play-off" de cette poule, c'est en raison du manque d'expérience de la majorité de nos joueurs et aussi la fatigue qui a gagné notre effectif, surtout après sa participation à la Coupe arabe des clubs en mars dernier en Tunisie», a-t-il ajouté.

Selon le même responsable, à cause de cet aléa, son équipe s'est retrouvée dans l'obligation de faire l'impasse sur la Coupe d'Algérie en déclarant forfait pour le match des 16es de finale.

L'ESA disputera ce mardi (15h00) son dernier match de la première phase en ren-



dant visite au C Chelghoum Laïd, un rendez-vous pour lequel les gars de la ville pétrochimique vont se présenter avec un effectif composé essentiellement des joueurs de l'équipe juniors, a-t-on appris de même source.

Et si l'ESA a réussi son pari, son voisin, le MCO est en train de signer une autre saison sombre. L'équipe, qui avait par le passé fait honneur au jeu à sept appartenant sur la scène arabe et africaine, ne voit toujours pas le bout du tunnel. La première phase du championnat a été marquée dans la maison des Rouge et Blanc

par des interminables problèmes financiers ayant même conduit les joueurs à boycotter un match.

«Notre objectif cette saison était de se qualifier aux "Play-off", malheureusement pour nous, les problèmes financiers nous ont joué un mauvais tour. On a fait face à des grèves à répétition des joueurs qui ont même boycotté un match de championnat. Il était donc prévisible de nous retrouver contraints de disputer notre maintien lors de la deuxième partie de l'exercice», explique le président de la section handball

des "Hamraoua", Nacerdine Bessadjrani.

La saison passée, les Oranais avaient failli descendre en palier inférieur n'était-ce l'annulation de la relégation par le bureau fédéral. C'est dire que le MCO n'a pas retenu la leçon des déboires de l'exercice précédent, estiment les observateurs.

Une autre preuve de cet échec: les Mouloudéens sont sortis de la Coupe d'Algérie dès les 16es de finale. Il ne leur reste ainsi que de rebondir lors des «Play-down» pour sauver une autre saison à mettre aux oubliettes.

JEUX AFRICAINS DE LA JEUNESSE 2018 : Hattab : «L'Algérie sera prête à accueillir la 3^e édition»

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a réaffirmé lundi à Alger l'engagement des pouvoirs publics à réussir les 3es Jeux africains de la Jeunesse (JAJ-2018), prévus du 18 au 28 juillet prochain à Alger, un événement de grande importance pour la jeunesse africaine. «Grâce aux efforts consentis par l'Etat, l'Algérie a mis tous les moyens logistique et technique pour accueillir la 3e édition des Jeux africains à Alger, un événement sportif qui verra la présence de plus de 3000 jeunes représentant 54 pays africains.

Nous avons les infrastructures devant accueillir cette manifestation et nous sommes dans les dernières retouches en matière de réhabilitation des sites de compétition et d'hébergement», a

déclaré M.Hattab lors de sa première visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Alger, accompagné par le wali d'Alger, Abdelkader Zoukh.

Le ministre de la Jeunesse et des Sports s'est rendu à l'Office des parcs des sports et des loisirs (OPLA), le nouveau stade d'athlétisme et la salle omnisports à Bordj El Kiffan ainsi que les deux résidences universitaires d'El Alia et du 18 mai 1956, situées dans la commune de Bab Ezzaouar.

Après avoir passé en revue tous les aspects liés à la préparation de cet important rendez-vous sportif africain qui devrait enregistrer la participation de plus de 3000 athlètes, le ministre a salué les autorités de la wilaya d'Alger qui veillent pour la réhabilitation des sites

de compétition et d'hébergement. «Les JAJ-2018 jouissent d'une importance particulière de la part du Président de la République ainsi que du gouvernement algérien qui a mis tous les moyens pour l'organisation de cet événement africain, sans oublier les autorités de la wilaya d'Alger qui ont fait preuve de rénovation en matière de réalisation des infrastructures sportives», a-t-il dit.

Lors de son passage dans la commune de Bab Ezzaouar, le ministre s'est enquis des conditions d'hébergement et de restauration des délégations africaines, notamment au niveau de la résidence universitaire du 18 mai 1956, d'une capacité d'accueil de 3700 lits ainsi que celle d'El Alia (1750 lits) qui sera réservée à l'encadrement technique et logistique.

A cette occasion, M.Hattab a exhorté les responsables des deux résidences universitaires à réunir tous les moyens nécessaires pour une meilleure prise en charge des hôtes de l'Algérie, tout en insistant sur la qualité des prestations fournies à l'occasion de cet événement.

Pour rappel, le gouvernement algérien avait accordé 70 millions de dollars au Comité d'organisation des 3es Jeux africains de la Jeunesse (JAJ-2018) pour la réussite de cet événement.

Vingt-sept (27) disciplines dont cinq qualificatives aux Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2018) seront au programme de cette compétition qui concerne les athlètes âgés entre 15 et 18 ans. La première édition des JAJ a été organisée à Rabat au Maroc, alors que la capitale Botswanaise, Gaborone, a abrité la 2e édition.

Résultats :

Individuels messieurs :

- 1-Mohamed Djedi (région Centre)
- 2-Mohamed Lamine Bouceta (région Est)
- 3-Mustapha Gourari (région Ouest)

Individuels dames :

- 1-Hayat Souici (région Sud)
- 2-Feras Ouazaa (région Ouest)
- 3-Karima Khalifi (région Ouest)

Classement par équipes :

- 1-Région Ouest
- 2-Région Est
- 3-Région Centre.

LIGUE 1 MOBILIS/ SANCTIONS: 4 matchs à huis clos pour le MCO, dossier ouvert pour JSK-MCA (LFP)

Le MC Oran (Ligue 1 Mobilis) a écopé de quatre matchs à huis clos, dont deux avec sursis avec suspension de terrain, pour « envahissement du terrain et jets de projectiles » ayant entraîné l'arrêt de la partie à la 81e minute de jeu à domicile face au CR Belouizdad (0-2), a annoncé hier la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Des supporters du MCO ont envahi la pelouse vendredi du stade Ahmed-Zabana, dans la foulée du deuxième but inscrit par le Chabab (78e) en match décalé de la 25e journée du championnat de Ligue 1.

Des projectiles ont commencé à fuser à partir des tribunes, ce qui a poussé l'arbitre à interrompre la partie, sans jamais la reprendre.

Outre match perdu par pénalité pour en attribuer le gain au CRB avec une victoire (3-0), le MCO devra s'acquitter d'une amende de 200.000 dinars.

Le club de l'Ouest sera également privé de la quote-part due au titre des droits de télévision pour le match en question.

Les officiels ont déposé une plainte au commissariat d'Oran pour vol de tous leurs objets personnels aux vestiaires du stade Ahmed-Zabana, précise la LFP. Concernant le match des demi-finales de la Coupe d'Algérie JS Kabylie - MC Alger (0-0, aux t.a.b 5-4), disputée vendredi au stade Chahid-Hamlaoui de Constantine, marqué par des actes de violence, la commission de discipline a invité pour la prochaine séance le président du club JSK Chérif Mellal, le directeur général sportif du MCA Kamel Kaci Sadi et le manager général du CS Constantine Tarek Arama.

LIGUE 1 MOBILIS : Le MC Oran terminera la saison sans son public, les dirigeants jugent sévère la sanction

Le MC Oran terminera la saison 2017-2018 sans son public après la sanction de quatre matchs à huis clos, dont deux avec sursis, que lui a infligée hier la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP).

Cette sanction intervient quelques jours après les incidents ayant émaillé le match des Oranais contre le CR Belouizdad au stade Ahmed-Zabana d'Oran, arrêté à la 81e minute suite à l'envahissement du terrain par des supporters du club local et jets de projectiles sur le terrain.

Le Mouloudia était mené au score (2-0) lorsque l'arbitre a mis fin prématurément aux débats.

L'équipe a également perdu le match en question par pénalités. Du coup, les Rouge et Blanc, qui aspirent toujours à terminer le championnat sur le podium, eux qui occupent actuellement la troisième place au classement, vont devoir se passer du soutien de leurs supporters lors des deux derniers matchs de la saison qui leur restent à disputer au stade Ahmed-Zabana. Il s'agit des rencontres face au leader, le CS Constantine, dans le cadre de la 27e journée, ainsi que contre la JS Kabylie, qui lutte pour son maintien, pour le compte de la 30e et dernière journée. La direction du MCO, par la voix de son secrétaire général, Toufik Belahcen a jugé sévère cette sanction, d'autant que les supporters qui ont pénétré sur le terrain se comptaient sur les doigts d'une main, selon ses dires.

Dans son verdict publié hier sur son site officiel, la LFP a également précisé qu'une plainte a été déposée par les officiels du match au commissariat d'Oran pour vol de tous leurs objets personnels aux vestiaires du stade Zabana, ajoutant que le vol est un délit qui touche à l'ordre public et qui ne peut être qualifié que par les juridictions compétentes et qu'on ne peut déroger aux lois qui intéressent l'ordre public.

Lors de la prochaine journée (26e), le MCO rendra visite vendredi à Médéa pour affronter l'Olympique local qui n'a toujours pas assuré son maintien en Ligue 1.

APS

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS DE FOOTBALL : La CAF fixe le calendrier de la phase de groupes

Les matchs de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique de football seront disputés les vendredi et samedi pour les rencontres programmées le week-end, et mardi pour les matchs durant la semaine, a annoncé hier la Confédération Africaine de Football (CAF) sur son site officiel.



L'instance continentale a réservé, par ailleurs, le dimanche pour les matchs la Coupe de la Confédération et mercredi pour les matchs durant la semaine, précise la même source.

Selon le secrétaire général de la CAF, Amr Fahmy, cette décision a été prise pour donner une

forte identité aux compétitions interclubs, augmenter le nombre de matchs diffusés par les détenteurs de droits TV et leur garantir un plus grand nombre de téléspectateurs.

« Il y aura quelques exceptions dans certains cas spéciaux car c'est une nouveauté. Cependant,

nous espérons que cela marquera un grand pas pour nos compétitions interclubs », a déclaré Fahmy.

Pour la première fois, les dates et lieux des matches de groupes de la Ligue des Champions ont été finalisées bien avant le

coup d'envoi, après consultation des différentes parties prenantes. La même procédure sera appliquée pour la Coupe de la Confédération, après le tirage au sort de la phase de groupes, le samedi 21 avril 2018 au siège de la CAF au Caire, en Egypte.

La phase de groupes

des deux compétitions débutera le week-end du 4-6 mai 2018. En Ligue des champions, l'Algérie sera représentée par le MC Alger et l'ES Sétif, versés ensemble dans le groupe B, alors qu'en Coupe de la Confédération, l'USM Alger et le CR Belouizdad tentent ce mardi de composer leur billet pour la phase de groupes.

Ligue des champions d'Afrique (heures algériennes) :

Vendredi : 17h00, 20h00
Samedi : 14h00, 17h00, 20h00
Mardi : 14h00, 17h00, 20h00

Coupe de la Confédération (heures algériennes)

Dimanche : 14h00, 17h00, 20h00
Mercredi : 14h00, 17h00, 20h00

LIGUE 1 MOBILIS : L'USM Bel-Abbès veut assurer son maintien avant la finale de la Coupe d'Algérie

L'USM Bel-Abbès, qui vient de se qualifier à la finale de la Coupe d'Algérie de football pour la deuxième fois dans l'histoire du club, espère assurer son maintien parmi l'élite avant cette finale face à la JS Kabylie, prévue le 1er mai prochain.

Les gars de la « Mekerra » ne s'en sont pas encore sortis dans la lutte pour le maintien en totalisant seulement 29 points après 25 journées de championnat.

Le fait de jouer à domicile lors des deux prochaines journées constitue une aubaine pour eux afin de se débarrasser du spectre de la descente, estime le directeur général de cette formation, Kaddour Benayad, dans une déclaration à l'APS.

« Nous visons un carton plein lors des deux prochaines sorties à domicile contre la JS Saoura et l'USM El Harrach respectivement. On doit atteindre la barre de 35 points avant de se déplacer à Alger pour affronter le MC Alger dans le cadre de la 28e journée, un match à disputer à quatre jours seulement de la finale de la Coupe d'Algérie », a encore dit le même responsable.

L'USMBA, qui a difficilement battu le CR Zaouia (Régional 1/Blida) samedi passé au stade du 24-février (1-0) en demi-finales de la Coupe d'Algérie, reste sur deux défaites de rang en championnat.

L'heure est donc pour renouer avec le succès dans cette épreuve au risque de se compliquer davantage la tâche dans la lutte pour le

maintien. « Nous espérons aborder la finale de la Coupe avec un moral gonflé à bloc, et cela passe en glissant le maximum de points lors des trois matchs de championnat qui précèdent cette finale.

Il faudra notamment gagner nos deux prochains matchs chez nous », a insisté le DG de l'USMBA.

Il souhaite que la Ligue de football professionnel (LFP) reporte son match en déplacement contre le MCA, fixé au vendredi 27 avril, à une date ultérieure afin de permettre à son équipe de bien préparer la finale qui constitue un remake de la finale ayant opposé l'USMBA à la JSK en 1991 soldée par la victoire des gars de la ville de Sidi Bel-Abbès sur le score de 2 à 0.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (2E JOURNÉE/GR. D) : L'Algérien Abid Charef dirigera ES Sahel - Zesco United (CAF)

L'arbitre international algérien Mehdi Abid Charef dirigera le match ES Sahel (Tunisie) - Zesco United (Zambie) prévu le mercredi 16 mai au stade de Sousse (20h00), comptant pour la deuxième journée (Gr.D) de la Ligue des champions d'Afrique de football, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF).

Abid Charef sera assisté de ses deux compatriotes Abdelhak Etchiali et Bouabdallah Omar, précise la même source.

Abid Charef et Etchiali font partie des arbitres retenus par la fédération internationale (Fifa) en vue de la Coupe du monde 2018 en Russie (14 juin - 15 juillet). L'autre rencontre de la deuxième journée du groupe D entre Mbabane Swallows (Swaziland) et Primeiro de Agosto (Angola) prévue le mardi 15 mai, sera dirigée par un trio arbitral du Djibouti conduit par Souleiman Ahmed Djamel, assisté de Farhan Bogoreh Salime et Salah Abdi Mohamed. Les deux



premiers clubs à l'issue de la phase de poules se

qualifieront pour les quarts de finale.

COUPE D'ALGÉRIE (DEMI-FINALE) JSK-MCA: 8 supporters placés sous mandat de dépôt

Huit (08) supporters interpellés suite aux actes de violence ayant émaillé le match opposant vendredi dernier le JS Kabylie au MC Alger pour le compte de la demi-finale de la Coupe d'Algérie de football au stade Chahid Hamlaoui de Constantine ont été placés sous mandat de dépôt par le juge d'instruction près du tribunal de Ziadia (Constantine), a appris l'APS hier d'une source judiciaire.



Les mis en cause, ont été inculpés de trois chefs d'accusation, à savoir «actes de violence, port d'armes blanches et détention de kif traité et psychotropes», a

précisé la même source. Soixante dix neuf (79) personnes dont plusieurs mineurs avaient été interpellées par la police pour trouble à l'ordre public pen-

dant et à l'issue du match JSK- MCA (0-0, aux t.a.b 5-4), a-t-on rappelé, précisant qu'une quinzaine de personnes sont «actuellement en instruction en attendant

leur comparution devant les instances judiciaires compétentes». Le commissaire divisionnaire, chargé du service de la sécurité publique à la sûreté de wilaya, Mourad Boudersa avait indiqué que 34 personnes parmi les supporters de la JS Kabylie et du MC Alger et 32 policiers ont été blessées à l'issue du match entre les deux clubs.

D'importants dégâts matériels ont été enregistrés au complexe Chahid Hamlaoui de Constantine à l'issue de ce match. Une commission d'enquête a été installée par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire en vue d'examiner les causes du retour du phénomène de la violence dans les stades, de définir les responsabilités et de prendre les mesures et les décisions pour y mettre un terme, rappelle-t-on.

PREMIER LEAGUE ANGLAISE/ MANCHESTER CITY : Le club consacre 200 millions de livres pour le mercato estival dont 60 réservés à Mahrez

Manchester City, sacré champion d'Angleterre de football pour la 5e fois dans son histoire, compte consacrer une enveloppe de 200 millions de livres pour les transferts d'été dont 60 millions pour s'attacher les services de l'international algérien de Leicester City Riyad Mahrez, rapporte le quotidien anglais *The Mirror*.

L'entraîneur des Blues l'Espagnol Pep Guardiola a déjà dépensé 448 millions d'euros en deux saisons, parvenant à remporter qu'un seul titre de champion, alors qu'il reste sur une élimination sans gloire en quarts de finale de la Ligue des champions, avec une double défaite face à Liverpool (aller 3-0, retour 2-1).

Manchester City pourrait revenir à la charge pour Mahrez en offrant 60 millions de livres (69 millions d'euros).

Au mercato d'hiver cette offre avait été jugée insuffisante par les dirigeants des «Foxes», pour laisser partir le N.7

de l'équipe nationale.

Toutefois, Manchester City pourrait être sanctionné dans la semaine d'une interdiction de recrutement sur deux mercats.

Le club est suspecté d'irrégularité dans le transfert d'un joueur mineur.

Le club argentin de Velez Sarsfield poursuit en justice

le club anglais pour le transfert du joueur Benjamin Garré à l'été 2017.

Le club argentin soutient que les



«Citizens» ont agi de manière contraire à l'éthique en contactant Benjamin Garré alors qu'il n'était âgé que de 15 ans.

RETRAIT DE LA DÉLÉGATION DE GESTION À LA LFP : Kerbadj débouté par le tribunal administratif d'Alger (FAF)

La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé hier que le Tribunal administratif d'Alger a débouté l'ancien président de la Ligue de football professionnel (LFP) Mahfoud Kerbadj, et ce, suite à l'action qu'il avait engagée contre la FAF pour annuler la convention signée entre les deux parties (FAF et LFP) en 2011. «Cette décision fait suite à celle déjà prise en faveur de la FAF par le Tribunal algérien de règlement des litiges sportifs (TARLS) et qui conforte ainsi l'instance fédérale

dans sa démarche qui n'a fait qu'agir dans le cadre strict de ce qui lui confère la loi et appliquer la réglementation en vigueur», précise la FAF dans un communiqué publié sur son site officiel, qui souligne que «le jugement du Tribunal administratif a été rendu le 11 avril 2018».

L'instance fédérale a annoncé le 21 janvier dernier sa décision de retirer la délégation de gestion des championnats professionnels à la LFP avec effet immédiat, conformément à

l'article 20 de la convention qui liait la FAF et la LFP depuis juillet 2011.

«La FAF espère que toutes ces décisions prises par qui de droit mettent fin aux doutes qu'entretenaient certains sur la démarche entreprise par le Bureau Fédéral et aux polémiques inutiles qui ne servent en rien le football algérien», a-t-elle poursuivi. La FAF a reproché à Mahfoud Kerbadj, de délivrer des licences aux nouvelles recrues hivernales de l'ES Sétif, alors que le club était interdit de recrutement

en raison de salaires impayés. Kerbadj avait expliqué sa décision par le souci de permettre à l'Entente de qualifier ses nouveaux joueurs en vue de la Ligue des champions d'Afrique, dont le tour préliminaire était programmé entre le 9 et le 11 février dernier. D'ici la tenue de l'assemblée générale électorale (AGE) de la LFP, les championnats professionnels des Ligues 1 et 2 sont gérés par un Directoire composé d'Amar Bahoul, Ali Malek et Larbi Oumamar.

FOOTBALL / COUPE D'ALGÉRIE UNIVERSITAIRE (8E ÉDITION) : 16 clubs animent la phase finale

Seize (16) clubs, représentant les régions Est, Ouest, Centre et Sud animent la phase finale de la coupe d'Algérie universitaires de football, dont les premiers tours ont démarré mardi, dans les wilayas de Constantine, Oran, Blida et Ouargla, a appris l'APS auprès de la Fédération algérienne du sport universitaire, organisatrice de cet événement.

«Les 16 clubs qui animent la phase finale de cette 8e édition de la coupe d'Algérie de football sont issus des championnats régionaux universitaires» a détaillé l'instance fédérale dans un communiqué.

«Les quarts de finale sont prévus le mardi 24 avril courant, au niveau des wilayas de Constantine, Oran, Blida et Ouargla», a encore précisé la même source, ajoutant que les dates et les lieux des demi-finales et de la finale restent à déterminer.

Cette compétition s'inscrit dans le cadre du développement et de la promotion du sport universitaire.

LIGUE DES CHAMPIONS (PREMIÈRE JOURNÉE- GR:B): MC ALGER- DIFAA EL JADIDI: Le Tunisien Sadok Selmi au sifflet

L'arbitre tunisien Sadok Selmi dirigera la rencontre entre le MC Alger et la formation marocaine de Difaa Hassani El Jadidi prévue le vendredi 4 mai à 20h00 au stade 5 juillet (Alger) pour le compte de la première journée de la Ligue des champions d'Afrique groupe «A», a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) lundi.

Le directeur de jeu Sadok Selmi sera assisté de son compatriotes Anouar Hmila et le Libyen Attia Amsaad. L'autre rencontre du groupe «B» entre les Congolais de TP Mazembe et l'ES Sétif qui aura lieu le samedi 5 mai à 15h00 Lubumbashi a été confiée à l'arbitre malgache Hamada El Moussa Nampindrazza assisté de Souleimane Amaldine (Comores) et Lionel Hasinjarasoa Andriantenaina (Madagascar).

Les deux premiers qualifiés à l'issue des six journées de la phase de poules se qualifieront pour les quarts de finale.

LIGUE DES CHAMPIONS (2E JOURNÉE/GR:B) : L'Egyptien Gehad Grisha arbitrera ES Sétif- MC Alger

L'arbitre égyptien Gehad Zeghloul Grisha officiera la rencontre ES Sétif- MC Alger comptant pour la deuxième journée de la Ligue des champions prévue le 15 mai à 20h00 au stade 8 mai 45 de Sétif, a indiqué la Confédération africaine de football (CAF) lundi.

L'arbitre mondialiste sera assisté du Marocain Redouane Achik également mondialiste et le Soudanais Waleed Ahmed Ali.

L'autre rencontre de la deuxième journée du groupe B entre Difaâ Hassani El Jadidi (MAR) et le TP Mazembe (RDC) prévue le 15 mai à 19h00 a été confiée à l'arbitre botswanais Joshua Bondo assisté de Souru Phatsoane (Lesotho) et Sidiki Sidibé (Guinée).

Les deux premiers clubs à l'issue de la phase de poules se qualifieront pour les quarts de finale.

JUVE : RAMSEY DANS LE VISEUR

De retour à un bon niveau, Aaron Ramsey (27 ans, 20 matchs et 6 buts en Premier League cette saison) n'a plus qu'un an de contrat avec Arsenal. Si les négociations pour une prolongation ont du mal à décoller, la Juventus Turin reste à l'affût. En effet, Calciomercato assure que le club italien pourrait passer à l'action pour recruter le milieu de terrain gallois l'été prochain. Un intérêt qui pourrait faire réfléchir le Gunner.



LIVERPOOL : «LE REAL MADRID VEUT SALAH»

Selon l'ancienne gloire d'Egypte Mido, le Real Madrid souhaiterait bien attirer son compatriote Mohamed Salah. Mais où s'arrêtera-t-il ? Véritable révélation de la saison en Europe, Mohamed Salah plane sur la Premier League avec Liverpool. Revenu l'été dernier en Angleterre après une expérience ratée à Chelsea et un tour par la Serie A, l'attaquant est à 42 buts en 48 rencontres toutes compétitions confondues cette saison, et reste qualifié pour les demi-finales de Ligue des Champions avec les Reds. Mais fort de ce succès, l'Egyptien est évidemment courtisé. Il n'en fallait pas plus pour qu'un départ soit déjà évoqué pour le prolifique buteur. Premier sur le dossier et quasiment seule piste plausible pour l'homme de la Mersey, le Real Madrid songerait à mettre le paquet sur Salah, à en croire la presse spécialisée. Via l'émission King Fut récemment, l'ancien joueur de l'Ajax Amsterdam et de Tottenham Mido a lui aussi assuré que le club merengue désirait la star de Liverpool. A maintes reprises cependant, Jürgen Klopp a rappelé que son joueur n'était pas à vendre, et l'on a pu voir l'été dernier avec Coutinho que Liverpool savait résister aux offres les plus mirobolantes. Le Real en reconstruction annoncée l'été prochain devra donc se montrer très persuasif.

Karim Benzema répond à ses détracteurs !

Vivant une saison compliquée au Real Madrid, Karim Benzema est chahuté. L'international français est d'ailleurs revenu sur les critiques à son égard.

Karim Benzema (30 ans) est victime de nombreuses critiques cette saison notamment pour son manque d'efficacité. Zidane, son entraîneur, ne cesse pourtant de souligner son importance dans le jeu du Real Madrid, mais les statistiques de l'attaquant font l'objet de reproches. Une situation qui aurait installé un flou autour de l'avenir de Benzema. Si Zidane compterait toujours sur lui, cela ne serait pas forcément le cas de la direction. Karim Benzema s'est d'ailleurs exprimé pour Vanity Fair sur les critiques dont il est victime cette saison. « Les grands joueurs sont toujours critiqués. Nous vendons des journaux. Si je fais un mauvais match, je n'ai pas besoin de lire la presse pour le savoir. Je joue au football, pour aider mes collègues ».



Godin courtisé en Argentine ?

Et si Diego Godin quittait l'Atletico Madrid cet été ? Selon TyC Sports le défenseur uruguayen aurait une touche du côté de l'Argentine. Ce dernier intéresserait fortement Boca Juniors. Le président du club argentin aurait déjà entamé des discussions avec l'agent du madrilène.

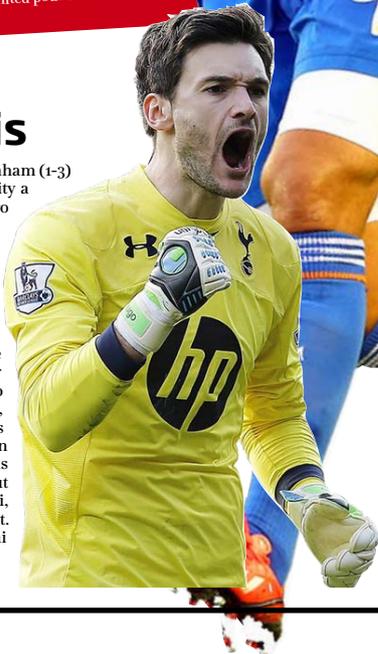
City égale les records de United et Chelsea

Mais les hommes de Guardiola atteignent aussi un autre record. Ils ont en effet réussi la performance de s'imposer au moins une fois face aux 19 autres équipes du championnat cette saison. Une performance que Chelsea a été le premier club à réaliser lors du titre de 2005-2006, suivi par Manchester United pour son sacre de 2010-2011.

Pochettino défend Lloris

Vainqueur sur le terrain de Tottenham (1-3) samedi, le champion Manchester City a profité d'une mauvaise sortie d'Hugo Lloris (31 ans, 31 matchs en Premier League cette saison) qui a provoqué un penalty. Une erreur qui confirme la mauvaise période du gardien français. Mais de son côté, le manager des Spurs Mauricio Pochettino a toujours confiance en son capitaine.

"J'ai de la chance parce que je ne m'occupe pas de ce qui se passe sur les réseaux sociaux. Pour moi, Hugo Lloris progresse de saison en saison, et ce depuis que nous sommes arrivés à Tottenham, a estimé l'Argentin. Selon moi, il est l'un des meilleurs gardiens au monde. Aucun doute. Mais il faut respecter ce que les gens pensent. Moi, je ne sais rien car je ne lis rien du tout. Hugo fait un travail fantastique, je n'ai pas de doute sur lui."



HEYNCKES EST SÉDUIT PAR TOLISSO

Pour sa première saison au Bayern Munich, Corentin Tolisso démarre fort. Champion d'Allemagne, l'ancien de l'OL plaît à son coach.

Il ne pouvait rêver mieux. Arrivé l'été dernier, le Lyonnais connaît des débuts fracassants. Titulaire régulier sous Carlo Ancelotti, il l'est resté sous Jupp Heynckes.

Déjà sacré champion d'Allemagne, le Français est avec les Munichois toujours en lice en Ligue des Champions, et affrontera le Real Madrid en demi-finale.



MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un terroriste se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

Un terroriste en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et d'une quantité de munition s'est rendu lundi aux autorités militaires à Tamanrasset, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un terroriste s'est rendu, hier soir 16 avril 2018, aux autorités militaires à Tamanrasset (6^e Région militaire). Il s'agit du dénommé B. Mohamed dit «Abou Mahdi», qui avait rallié les groupes terroristes en 2013. Ledit terroriste avait en sa possession un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et une quantité de munition», précise la même source. D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, un détachement combiné de l'ANP «a appréhendé, à Sétif (5^e RM), deux (02) individus en possession de quatre (04) armes à feu, tandis que d'autres détachements ont arrêté, à Oran (2^e RM) et Béchar (3^e RM), trois (03) narcotrafiquants et saisi (111) kilogrammes de kif traité». Dans le même contexte, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Ghardaïa et Biskra (4^e RM), six (06) narcotrafiquants en possession de (14.022) comprimés psychotropes, alors que (22) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen», note le communiqué du MDN.

ORAN : Échouage d'un dauphin océanique à Cap Blanc

Un dauphin océanique globicéphale a échoué lundi à Cap Blanc (Oran), a-t-on appris hier du chef de service de préservation des écosystèmes et de la biodiversité à la direction de wilaya de l'environnement.

Une équipe du laboratoire de biologie marine, relevant de l'Université d'Oran, a été saisie pour réaliser des examens sur ce dauphin et définir les causes de sa mort, a indiqué à l'APS Djamel Bouhadjar. Pour sa part, Amine Chakouri, secrétaire général de l'association écologique marine «Barbarous», a estimé que l'échouage de ce poisson est dû «soit à des blessures que peuvent occasionner les hélices de bateaux, soit à la pêche par les filets



dérivants, interdits dans beaucoup de pays, mais toujours utilisés en Algérie.»

Une tortue marine avait échoué, dernièrement, au niveau de la plage Corales, a rappelé M. Chakouri, ajoutant qu'avec une blessure au niveau de la tête, «la thèse de l'hélice d'un bateau paraît plausible».

CRASH DE L'AVION MILITAIRE :

Le Président Bouteflika reçoit des messages de condoléances de plusieurs chefs d'Etats et de personnalités internationales

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a reçu, hier des messages de condoléances de plusieurs chefs d'Etats et de personnalités internationales qui ont exprimé leur solidarité avec l'Algérie, suite au crash de l'avion militaire, survenu mercredi dernier à Boufarik (wilaya de Blida). Ces messages ont été adressés par le Roi de Bahreïn, Hamed ben Issa Al Khalifa, du président des Emirats Arabes Unis, Cheikh Khalifa Ben Zayed Al Nahyane, du président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz, de la Présidente de Singapour, Halima Yacob, du président de la République d'Ethiopie, Mulatu Teshome, du président Libanais Michel Aoun, du Sultan de Brunei, Darussalam Hassanal Bolkiah, du président Gabonais, Ali Bongo Ondimba et du président Libérien, George Weah. D'autres messages de condoléances sont parvenus du prince héritier, vice-Commandant suprême des forces de défense de Bahreïn, premier vice-Premier ministre du royaume de Bahreïn, Salmane

Ben Hamad ben Issa Al Khalifa, du Vice-Président des Emirats Arabes Unis, Premier ministre des Emirats Arabes Unis, Emir de Dubaï, Mohammed ben Rachid Al Maktoum, du prince héritier d'Abu Dhabi, Commandant en chef adjoint des forces armées, Cheikh Mohamed Ben Zayed Al Nahyane et du Vice-président du Conseil des ministres, ministre des Affaires de la Présidence des Emirats Arabes Unis, Cheikh Mansour Bin Zayed Al-Nahyan. Ces messages de condoléances émanent également du Premier ministre du Royaume du Lesotho, Thomas Motsoahae Thabane, du président de l'Organisation internationale de la tariqa Tidjania au Nigeria, ainsi que du président de l'Organisation arabe du développement industriel et des mines (OADIM), Adel Saqer. Il est à rappeler que le crash de l'avion militaire, survenu mercredi dernier à Boufarik, a fait 257 morts parmi des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et des membres de leurs familles.

72^e ANNIVERSAIRE DE L'INDÉPENDANCE DE LA SYRIE

Le Président Bouteflika félicite son homologue syrien

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue syrien, Bachar Al-Assad, à l'occasion du 72^e anniversaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il a souligné l'intérêt qu'il attache à la consolidation des liens de fraternité et au renforcement de la coopération bilatérale dans tous les domaines. «Il m'est

agréable, au moment où le peuple syrien frère célèbre le 72^e anniversaire de l'indépendance de son pays, de vous adresser, au nom du peuple et du Gouvernement algériens, et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations accompagnées de mes vœux les meilleurs de santé et de bonheur, pour vous-même et de rétablissement de paix et de sécurité ainsi que de poursuite de développement et

de construction pour votre pays frère», a écrit le président de la République dans son message. «Je saisis cette occasion pour vous réaffirmer l'intérêt que nous attachons à la consolidation des liens de fraternité et au renforcement de la coopération bilatérale dans tous les domaines au mieux de nos deux peuples frères», a ajouté le Président Bouteflika.

ALGER Le ministère de la Culture remet un 1^{er} lot de livre à l'Education nationale

Le ministère de la Culture a remis hier un lot de plus de 15000 livres au ministère de l'Education nationale afin d'enrichir les bibliothèques de cinquante lycées ayant obtenu les meilleurs résultats au Baccalauréat à l'échelle nationale. Les ouvrages offerts, essentiellement écrits par des auteurs algériens en arabe, français et tamazight, concernent la littérature, l'histoire, l'architecture et le patrimoine, entre autres. Conjointement présidée par les ministres de la Culture, Azeddine Mihoubi, et de l'Education nationale Nouria Benghebrit, la cérémonie de remise d'un premier lot de 15489 exemplaires sur les 258450, représentant 212 titres, concerne symboliquement six directions de l'Education, Alger (trois), Boumerdes, Blida et Tipaza. L'opération devra se poursuivre durant les prochains jours avec la remise de lots similaires au reste des wilayas au siège de l'Enag (Entreprise nationale des arts graphiques). Les deux ministres ont salué cette initiative qui encourage la lecture en milieu scolaire et permet aux lycéens de mieux connaître l'histoire de l'Algérie, dans sa dimension patrimoniale et identitaire», notamment.

RECHERCHE ET FORMATION : Le ministre de la Santé reçoit une délégation de la société bio Mérieux

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a reçu hier à Alger une délégation de la société bio Mérieux conduite par son Président-directeur général Alexandre Mérieux, indique un communiqué du ministre. «Les discussions entre les deux parties ont permis de relever une identité de points de vue concernant la nécessité de développer des programmes de coopération dans les domaines de la recherche et de la formation tant avec l'Institut Pasteur d'Algérie qu'avec les services hospitaliers dans la mesure où les services et unités de microbiologie quadrillent tout le pays et offrent de multiples opportunités de collaboration scientifique», précise la

même source.

Spécialisée dans le développement des systèmes de diagnostic et dans la lutte contre les maladies infectieuses, la société bio-Mérieux active en Algérie par le biais de sa filiale bioMérieux Algérie qui a été créée il y a près de 10 ans. Pour rappel, la société bioMérieux active dans 150 pays et dispose de 43 filiales, dont bio-Mérieux Algérie. Elle développe et produit des solutions de diagnostic pour le diagnostic des maladies infectieuses principalement et active également dans le domaine du contrôle microbiologique industriel pour la gestion des risques de contamination des produits agroalimentaires, pharmaceutiques ou cosmétiques.

JUSTICE

Organisation d'un concours pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle du notariat

Le ministère de la Justice annonce l'organisation d'un concours national d'accès à la formation pour l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle du notariat, dans la limite de 1.500 postes ouverts, a indiqué hier un communiqué du ministère.

Les intéressés doivent déposer leurs dossiers au niveau des Cours de leurs résidences, a précisé la même source, ajoutant que les personnes résidant à Alger doivent déposer leurs dossiers au niveau du tribunal de Dar El Beida, relevant de la Cour d'Alger.

Concernant les wilayas du Sud (Adrar, Illizi, Béchar, Tamanrasset, Tindouf, Ouargla et Ghardaïa), les dossiers doivent être

déposés au niveau des Cours ou des tribunaux du lieu de résidence de l'intéressé, a relevé le communiqué du ministère. Pour pouvoir postuler à ce concours, les intéressés doivent notamment, être titulaires d'une licence en Droit ou d'un diplôme équivalent, être de nationalité algérienne, âgés de 25 ans au moins, jouir des droits civiques et politiques, jouir de la capacité physique nécessaire pour l'exercice de la profession et ne pas être condamné pour crime ou délit, à l'exception des infractions non intentionnelles.

Le postulant doit ne pas avoir été condamné en tant que gestionnaire pour délit de faillite sauf réhabilitation et ne pas être

un officier public déchu, un avocat radié ou un agent de l'Etat licencié par mesure disciplinaire définitive, a indiqué le communiqué du ministère.

La date de déroulement du concours sera communiquée ultérieurement par voie de presse nationale, sur les sites électroniques du ministère de la Justice et des Cours, a indiqué le ministère, relevant que le concours comprend deux épreuves écrites d'admission et une épreuve orale pour l'admission définitive.

Pour toute information supplémentaire, le candidat peut consulter le site électronique du ministère de la Justice www.mjjustice.dz.